

ÉDITION 2020

L'OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE DU PAYS DE LORIENT

Contact : H  l  ne BOUTELOUP
02 97 12 06 48

Directeur de la publication : Freddie FOLLEZOU
ISSN 2118-1632

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.4
LE TERRITOIRE	p.5
ACTUALITÉS 2020	p.6
À RETENIR	p.9
DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES	p.10
929 EXPLOITATIONS EN 2019	p.10
1940 EMPLOIS AGRICOLES	p.12
1,9% D'EMPLOIS AGRICOLES	p.14
27% D'EXPLOITANTES AGRICOLES	p.15
1200 CHEFS ET CHEFFES D'EXPLOITATION	p.16
621 EMPLOIS SALARIÉS DANS LES EXPLOITATIONS	p.20
51 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES EN 2019	p.22
5635 EMPLOIS SALARIÉS DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE EN 2019	p.24
ENJEUX DE RENOUVELLEMENT	p.28
391 DÉPARTS A LA RETRAITE POTENTIELS D'ICI 5 ANS	p.28
45 NOUVELLES AFFILIATIONS EN 2019	p.30
34 INSTALLATIONS AIDÉES EN 2018	p.32
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	p.34
174 FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2018	p.34
24 NOUVELLES FERMES EN 2018	p.35
PLUS DE 7000 HECTARES ENGAGÉS EN BIO EN 2018	p.38
3/4 DES SURFACES BIO CONSACREES AUX HERBAGES FOURRAGES EN 2018	p.40
CIRCUITS COURTS	p.42
1/4 DES EXPLOITATIONS EN CIRCUIT COURT RÉGULIER EN 2017	p.42
ÉVOLUTIONS SPATIALES	p.44
SAU = 44% DU NOUVEAU PAYS DE LORIENT EN 2019	p.44
PLUS DE 7 HECTARES SUR 10 CONSACRÉS À L'ALIMENTATION DU BÉTAIL	p.46
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	p.48
47% DE BOCAGE MOYENNEMENT DENSE À DENSE	p.48
L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT	p.50
CHIFFRES CLÉS	p.52
BIBLIOGRAPHIE	p.53



INTRODUCTION

Le Nouveau pays de Lorient constitue un territoire de vie cohérent, sur lequel l'agriculture représente un secteur économique conséquent. Le territoire porte une ambition forte en matière de développement et de valorisation de l'activité et des espaces agricoles.

Cette ambition trouve sa traduction notamment dans la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient. Elle constitue le « pacte » local et multi-partenarial destiné à préserver et valoriser l'agriculture locale et ses productions.

Cet observatoire de l'agriculture fait partie intégrante de la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient. Par ailleurs, l'évaluation tous les 6 ans de la mise en œuvre des SCoT implique également une observation régulière de la place de l'agriculture sur le territoire. A ce titre, AudéLor a été missionnée pour observer et évaluer la consommation annuelle d'espace par l'urbanisation et en particulier la consommation des terres agricoles.

Cet observatoire a été élaboré en partenariat par AudéLor et les Chambres d'agriculture de Bretagne à la demande de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté. Afin de l'enrichir et de partager les objectifs et modalités de l'observation, l'observatoire est piloté par un comité rassemblant les Chambres d'agriculture, Lorient Agglomération,

Quimperlé Communauté, la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, la SAFER Bretagne, et le Conseil de Développement du pays de Lorient.

Les données traitées par AudéLor et les Chambres d'agriculture ont été fournies par les Chambres d'agriculture, la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique et les services fiscaux. Cet observatoire 2020 propose une actualisation de la version 2019, étendue au territoire du Nouveau pays de Lorient, avec un complément sur la partie Environnement et Climat.

Nous avons la conviction que le secteur agricole est une chance pour notre territoire, de par sa place dans notre économie mais aussi pour les valeurs écologiques et paysagères qu'elle confère à ce territoire et ses habitants, et bien entendu pour la diversité, la qualité et l'accessibilité de notre alimentation.

Cet observatoire a pour objectifs d'observer les dynamiques agricoles à l'œuvre sur notre territoire, de nous rappeler régulièrement la valeur de l'agriculture et des espaces agricoles, mais aussi pour nous permettre de fonder nos analyses et actions communes sur des indicateurs objectifs et partagés entre les différents acteurs locaux.

Chambres d'Agriculture de Bretagne

Jean-Marc Le Clanche et Sophie Enizan

Lorient Agglomération

Laurent Duval, vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural et maire de Languidic
Pascal Le Doussal, conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural et maire de Calan

Quimperlé Communauté

Yves Bernicot, vice-président en charge du développement économique et de l'emploi et maire de Rédéné

Danièle KHA, vice-présidente en charge de l'environnement, du projet alimentaire de territoire et de la gestion durable des déchets et adjointe au maire de Quimperlé

LE TERRITOIRE

L'observatoire de l'agriculture 2020 porte pour la première fois sur le Nouveau pays de Lorient, territoire intégrant à la fois Quimperlé Communauté, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan. Ce nouveau territoire représente 46 communes.

1460 km²

276 841
habitants en
2017

101 901
emplois en
2017

64 773 emplois
salariés privés
en 2019





ACTUALITES 2020

COVID-19



L'année 2020 est marquée par la pandémie de covid-19, ayant conduit à un confinement quasi mondial, qui aura duré près de deux mois en France. Cette crise sanitaire a provoqué et provoque des bouleversements dans tous les secteurs, et en particulier dans l'agriculture et l'agroalimentaire, mais les situations sont contrastées. Même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif des impacts de la pandémie sur le secteur agricole et agroalimentaire, en voici une première esquisse.

Le confinement a eu pour effets une perte de débouchés importants, avec à la fois la fermeture de la restauration hors domicile (RHD), des marchés ou encore des frontières, mais également une perturbation de la demande : les ménages se sont recentrés sur certains produits. Si une augmentation de la demande en grande distribution a été constatée, elle n'a pas permis de compenser la suppression de la RHD : les produits consommés ne sont pas les mêmes, les conditionnements non plus.

Le point par filières



Malgré les incertitudes et les inquiétudes du départ, notamment sur le manque de main-d'œuvre à des moments cruciaux pour les récoltes et les semis, la demande des consommateurs a fortement augmenté pendant le confinement. Le prix à la consommation a augmenté, avec +26% en moyenne en mars 2020 en France par rapport à la moyenne des cinq dernières années, principalement du fait de l'augmentation des coûts de transport et du manque de main d'œuvre.

Les inquiétudes liées aux pertes importantes de débouchés, combinées à des changements de consommation ont été aggravées par le pic de production printanier annuel. Des indemnités ont notamment été mises en place pour les éleveurs diminuant volontairement leur production.



Les produits de première nécessité ont été largement consommés (lait, beurre, fromage râpé, crème) tandis qu'on a observé une baisse de la consommation de fromages, notamment AOP, mais aussi des produits bio.

Le marché de la viande bovine a été déséquilibré mais a plutôt bien résisté pendant le confinement. Les abattages ont diminué et les pièces dites nobles, plutôt à destination de la RHD, ont été réorientées vers la grande distribution sous forme de viande hachée, ce qui entraîne une plus faible valorisation de la carcasse. Le prix payé aux producteurs a également baissé. En revanche, les ventes de steak haché, frais ou surgelé, ont fortement augmenté.



La filière veau a été fortement impactée car il n'y a pas eu de report de la restauration vers la grande distribution. Cela a entraîné une augmentation des stocks, un allongement de la durée de vie des veaux et une diminution des prix payés aux producteurs.

Malgré une demande dynamique en grande distribution, notamment sur la charcuterie, les difficultés à l'export et l'arrêt de la RHD ont induit là encore une diminution des abattages porcins et des prix payés aux producteurs.





La filière a été très impactée par la fermeture des restaurants et des marchés de plein air. Elle a également été confrontée à la difficulté de valoriser certaines pièces de poulet ou dinde (découpes plutôt que des poulets entiers) ou certaines espèces (canard, pintade) en grande distribution.

Des abattoirs et des usines de transformation spécialisés vers la RHD ont fermé. Certains bâtiments d'élevage ont également été laissés vides plus longtemps dans les exploitations, ce qui entraîne des revenus plus faibles pour les éleveurs. Des destructions d'œufs dans les couvoirs ont également été nécessaires afin de réguler la production.



Les œufs ont été largement consommés avec une augmentation des ventes de 44% entre le 16 mars et le 12 avril par rapport à la même période en 2019 en France. Cela a pu être possible grâce à une adaptation des circuits de distribution : la production a pu être redirigée vers la grande distribution avec des changements de conditionnement.

En revanche, les ovoproduits liés à la pâtisserie industrielle et la RHD n'ont pas pu être redirigés.



Les activités dans l'agroalimentaire se sont maintenues, avec des réorganisations liées aux absences pour garde d'enfant pendant le confinement, ainsi que des contraintes sanitaires déjà très strictes qui se sont renforcées.

Lors du baromètre ANIA en avril 2020, plus de 70% des entreprises affichent une baisse de leur chiffre d'affaires depuis le 17 mars, supérieure à 50% dans 22% des cas.

En moyenne, la baisse de chiffre d'affaires en IAA pendant le confinement a été estimée à 18% en Bretagne. Les secteurs les plus touchés concernent l'épicerie sucrée, le frais laitier (fromages et glaces).

Certains sites ont dû cesser ou restreindre leurs activités, par manque de débouchés: le groupe Le Saint a notamment dû stopper ses sites lorientais. Tandis que Cité Marine, Bigard ou encore Peny ont maintenu leurs activités.

L'augmentation des prix des matières premières, la maintenance des outils de production et les achats d'équipements de protection pour les salariés ont entraîné des augmentations des coûts de production de 3 à 16%, qui n'ont pas été répercutés sur les prix de vente.

En moyenne, un écart de 20 points a été relevé entre l'augmentation de la consommation des produits bio et celle des produits dits conventionnels en grande distribution. Une augmentation des ventes en magasins bio spécialisés a également été constatée pendant le confinement.



L'augmentation de la demande en produits bio en grande distribution s'est également combinée avec l'explosion du recours aux circuits courts dans lesquels les produits bio sont surreprésentés.

La demande en produits locaux a été plus forte, avec l'arrivée d'une nouvelle clientèle, et l'augmentation du panier moyen. Le recours aux circuits de proximité existants a ainsi été plus important. En parallèle, des producteurs se sont organisés pour répondre rapidement aux attentes des consommateurs sur le territoire et organiser eux-



mêmes la distribution de leurs produits. On peut citer, entre autres, la ferme de Kerbastard à Bubry ou encore Alwena Olliero, maraîchère à Plouhinec, qui ont mis en place un système de vente directe avec un drive fermier. Plusieurs projets de sites de mise en relation du consommateur avec les producteurs agricoles locaux sont en cours sur le territoire.

Un marché de territoire du Pays de Lorient a par ailleurs été mis en ligne sur le Nouveau pays de Lorient entre les 3 EPCI et la Chambre d'Agriculture de Bretagne. Il s'agit d'une plateforme numérique destinée à faciliter les relations entre les producteurs locaux et les professionnels de l'alimentation sur le territoire.

Malgré un essoufflement constaté en période post-confinement, cette crise a eu des effets importants sur la production et les comportements alimentaires, qui pourraient perdurer : la dynamique des circuits courts sera à suivre.

DES PERTURBATIONS À SUIVRE

Malgré des difficultés à trouver de la main d'œuvre et à s'approvisionner en emballages, le secteur agricole et agroalimentaire a plutôt bien résisté. Les activités ont été maintenues dans l'ensemble des filières lors de cette période historique, permettant de répondre aux demandes des consommateurs et d'assurer l'approvisionnement alimentaire. Des adaptations ont été nécessaires, et certaines gammes de produits ont dû être resserrées.

La réouverture des marchés, puis de la restauration hors domicile permet un retour progressif à la normale. Il est toutefois à nuancer, avec notamment le manque de main d'œuvre étrangère pendant la haute saison.

BREXIT

Un autre grand changement a été acté le 31 janvier 2020 : le Brexit aura de multiples implications sur notre agriculture, et notamment en Bretagne, qui seront à surveiller. Un accord entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Commission Européenne est à trouver avant la fin de l'année.

En effet, le Royaume-Uni est par exemple le 4^{ème} client de la Bretagne en valeur pour les légumes frais. Le groupe D'Aucy a notamment fermé son bureau commercial anglais en 2018, et a formé un partenariat avec un acteur britannique du marché de l'épicerie, Princes, qui est désormais chargé de commercialiser ses produits.

Dans l'enquête de conjoncture de l'INSEE de janvier 2020, 26 % des entreprises du secteur de l'industrie agroalimentaire interrogées jugeaient que le Brexit allait avoir un effet négatif sur leur activité à court terme. Les délais, les difficultés administratives et les tarifs douaniers étaient les principaux motifs d'inquiétude exprimés.

NOUVELLE PAC 2021-2027

Enfin, la politique agricole commune est actuellement en discussion : le Green Deal, qui a pour objectif de faire de l'Union Européenne la première zone neutre en carbone d'ici 2050, va impacter fortement l'agriculture à l'échelle européenne.

Si aujourd'hui aucun accord n'a été trouvé sur la future PAC, chaque État membre de l'Union Européenne doit élaborer son Plan Stratégique National (PSN) afin d'explicitier les besoins auxquels devra répondre la PAC et la manière dont il compte mettre en œuvre les dispositifs de la réglementation européenne. En France, il sera finalisé début 2021.

À RETENIR



929 exploitations agricoles
-175 exploitations en 10 ans



1940 emplois agricoles: 1200 chefs d'exploitations
620 emplois salariés
2% des emplois du Nouveau pays de Lorient



5635 emplois salariés agroalimentaires
8,7 % des emplois salariés privés



174 exploitations en bio soit 13% des des fermes
7006 ha en bio soit 10% SAU



1/4 des exploitations commercialisent
régulièrement en circuit court



64 000 ha de surfaces agricoles déclarées à la MSA
44% du territoire

- un poids conséquent du secteur agri-agro
- une dominante laitière fragilisée
- un enjeu de renouvellement des chefs et cheffes d'exploitation de plus en plus marqué
- un salariat en forte croissance
- un développement dynamique de l'agriculture bio qui se confirme
- des circuits courts en progression
- une perte de surfaces agricoles à maîtriser
- une adaptation nécessaire des exploitations au changement climatique
- le développement des énergies renouvelables, une ressource pour l'agriculture

LES EXPLOITATIONS

929 EXPLOITATIONS EN 2019

Soit -16% par rapport à 2009

En 2019, on recense 929 entreprises professionnelles agricoles sur le Nouveau pays de Lorient, contre 1104 en 2009, soit une baisse de 16% en 10 ans (-1,7% en moyenne annuelle) : 175 exploitations ont ainsi disparu entre 2009 et 2019 sur le Nouveau pays de Lorient.

On retrouve cette tendance à une échelle régionale et nationale, principalement liée au nonrenouvellement lors des départs à la retraite, et à la concentration des exploitations. Cette tendance est observée depuis plusieurs décennies, mais on constate un ralentissement de la disparition des exploitations sur les dernières années, puisqu'entre 2000 et 2010 le nombre de fermes sur le Nouveau pays de Lorient avait diminué de 32% (-4% en moyenne annuelle, source RGA).

Ce phénomène est plus marqué sur la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, avec une perte de 21% des fermes en 10 ans. Sur Lorient Agglomération, ce sont 91 fermes qui ont disparu entre 2009 et 2019, soit une diminution de

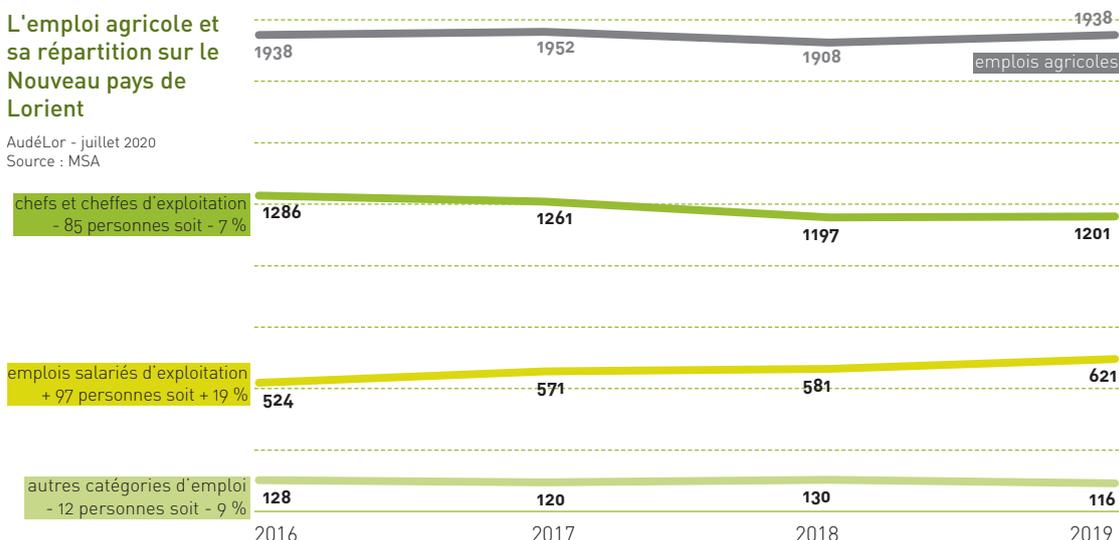
17%. Quimperlé Communauté résiste un peu mieux, avec une baisse de 14%.

L'agriculture est un secteur encore bien représenté sur le territoire de Quimperlé Communauté, avec des exploitations agricoles implantées sur les 16 communes. C'est également le cas sur la partie nord de Lorient Agglomération, au nord de la RN 165.

Une exploitation sur deux est en production laitière sur le Nouveau pays de Lorient, tandis que 30% des fermes sont en cultures végétales et 17% en production hors-sol. Ces répartitions sont sensiblement équivalentes entre Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération, avec cependant une orientation plus marquée de cette dernière vers les élevages hors-sol (20% contre 14% sur Quimperlé Communauté). Les exploitations de la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan sont majoritairement tournées vers le végétal, avec une production laitière qui passe en second plan (38% des fermes) et seulement 9% des fermes en hors-sol.

L'emploi agricole et sa répartition sur le Nouveau pays de Lorient

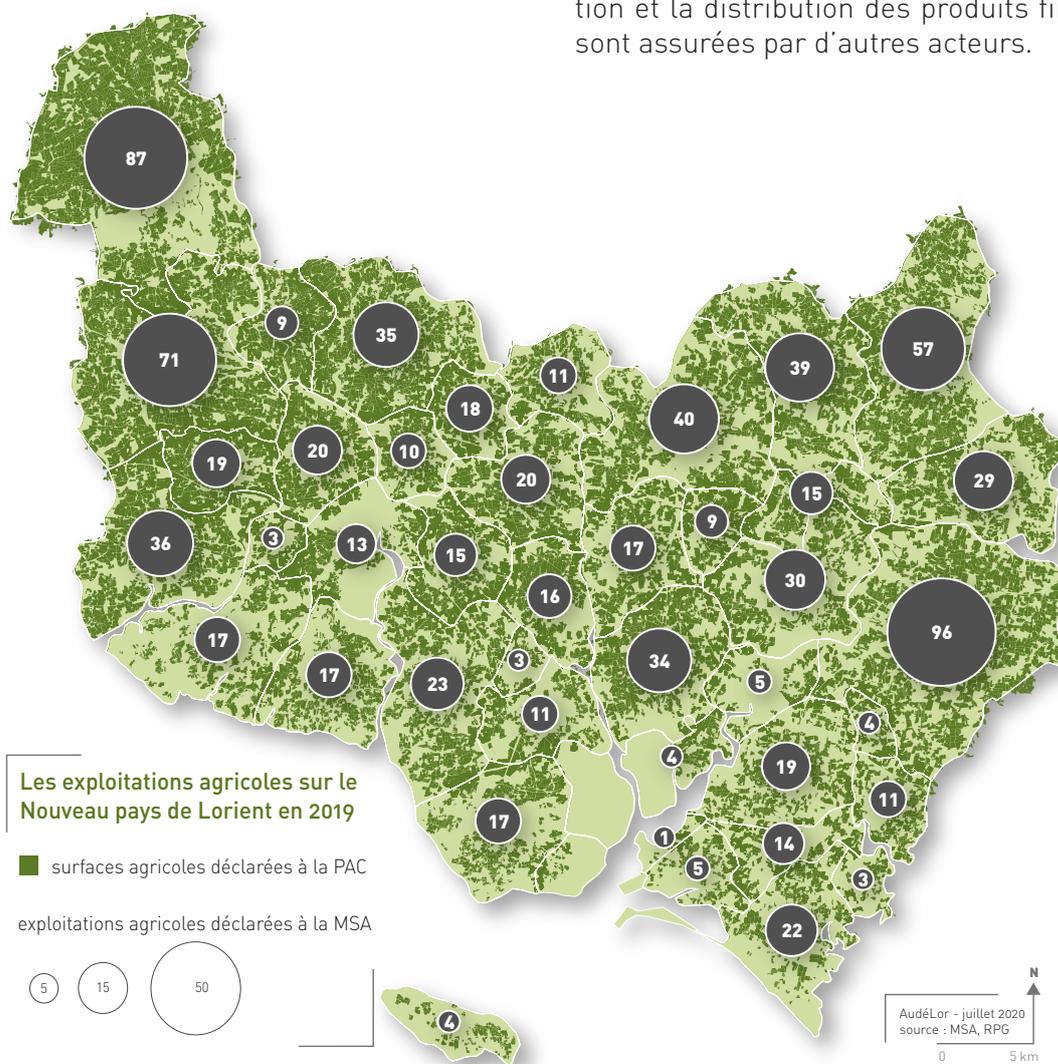
AudéLor - juillet 2020
Source : MSA



Parmi les 1176 exploitations déclarant travailler au moins un îlot parcellaire sur le Nouveau pays de Lorient en 2018, 950 avaient leur siège sur le territoire soit 80% et 226 en dehors. 113 exploitations déclarent moins de 10 hectares (10%) et n'ont probablement pas une activité agricole à titre professionnel. Les 929 premières exploitations en surface des déclarations PAC exploitent 99,9% de la SAU déclarée du Nouveau pays de Lorient et ont toutes des surfaces moyennes supérieures à 2,5 hectares.

On peut également noter que l'évolution de l'agriculture a conduit à l'agrandissement des exploitations, avec en moyenne 69 hectares déclarés à la PAC en 2018 par exploitation sur le Nouveau pays de Lorient. D'après le recensement général agricole, la surface moyenne des exploitations a augmenté de 40% entre 2000 et 2010.

Cette évolution a également mené à une séparation des tâches : la production agricole d'une part, dévolue aux agriculteurs et agricultrices, et la collecte, la transformation et la distribution des produits finaux sont assurées par d'autres acteurs.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres proviennent des recensements de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sur les trois EPCI qui composent notre territoire : les entreprises professionnelles agricoles se limitent aux activités d'élevage et de cultures (codes NAF allant jusqu'à 0150Z). Le Recensement Général Agricole (RGA) est une enquête décennale, fournissant un portrait de l'économie agricole, pour l'ensemble des exploitations. Les données portent sur les cultures, l'élevage, la diversification, l'emploi, etc.

L'EMPLOI AGRICOLE

1940 EMPLOIS AGRICOLES

Un maintien de la population active agricole qui se confirme, soutenu par les emplois salariés

L'emploi agricole reste relativement stable sur la dernière décennie, mais cela cache en réalité des situations contrastées : les chefs et cheffes d'exploitation sont toujours en diminution, avec -7% entre 2016 et 2019 sur le Nouveau pays de Lorient (-10% depuis 2014). Cette baisse des exploitants et exploitantes agricoles est liée à leur non renouvellement lors de départs en retraite, engendrant la disparition de certaines exploitations ou leur agrandissement.

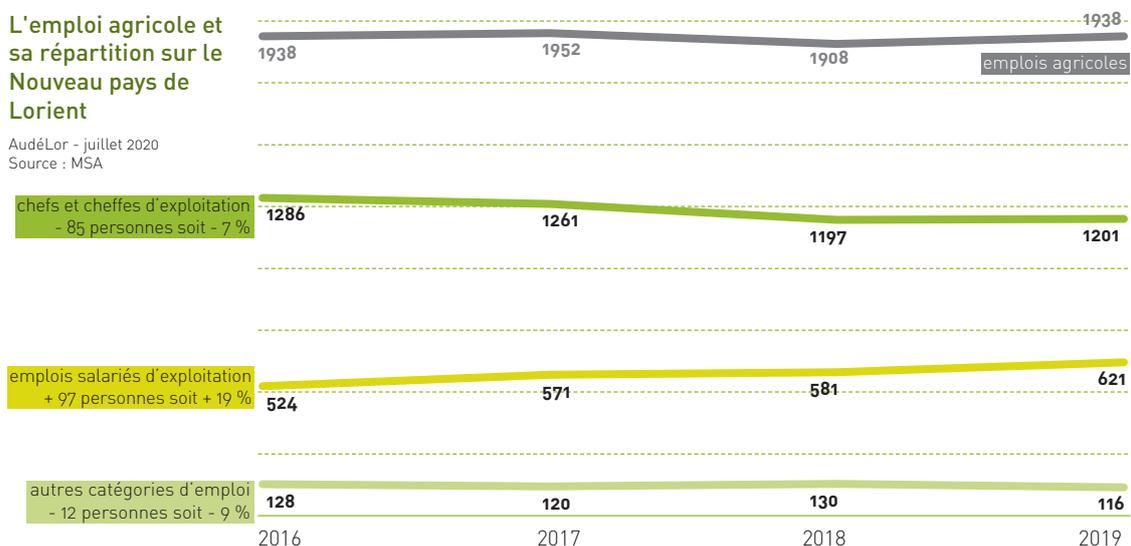
Le maintien de la population active agricole s'explique par la progression régulière des emplois salariés depuis la reprise de 2007 : ceux-ci représentent désormais quasiment 1/3 des actifs agricoles. Les autres statuts correspondent aux chefs et cheffes d'exploitation secondaires, aux conjoints collaborateurs, et aux aides familiales. Ces catégories d'emploi ne concernent plus que 116 actifs soit 6% de l'emploi agricole : ils sont en constante baisse, notamment du fait de l'évolution

sociétale : les conjoints et conjointes ont désormais de plus en plus une activité professionnelle en dehors de l'exploitation.

La diminution de l'aide familiale des personnes à la retraite dans les exploitations, en particulier en bovin lait, accroît le recours aux emplois salariés agricoles, ainsi qu'à l'emploi saisonnier. Enfin, le recours aux groupements d'employeurs pour l'emploi salarié occupe une part non négligeable, avec 9% des emplois salariés agricoles du Nouveau pays de Lorient. Cette part a diminué par rapport au territoire du SCoT du pays de Lorient (12% en 2017), car la part du recours aux groupements d'employeurs est plus faible sur Quimperlé Communauté. Cela s'explique notamment par de nombreux arrêts des ateliers lait dans les fermes du Sud Finistère ces dernières années, ce qui a entraîné une perte d'emplois salariés dans les groupements d'employeurs sur Quimperlé Communauté.

L'emploi agricole et sa répartition sur le Nouveau pays de Lorient

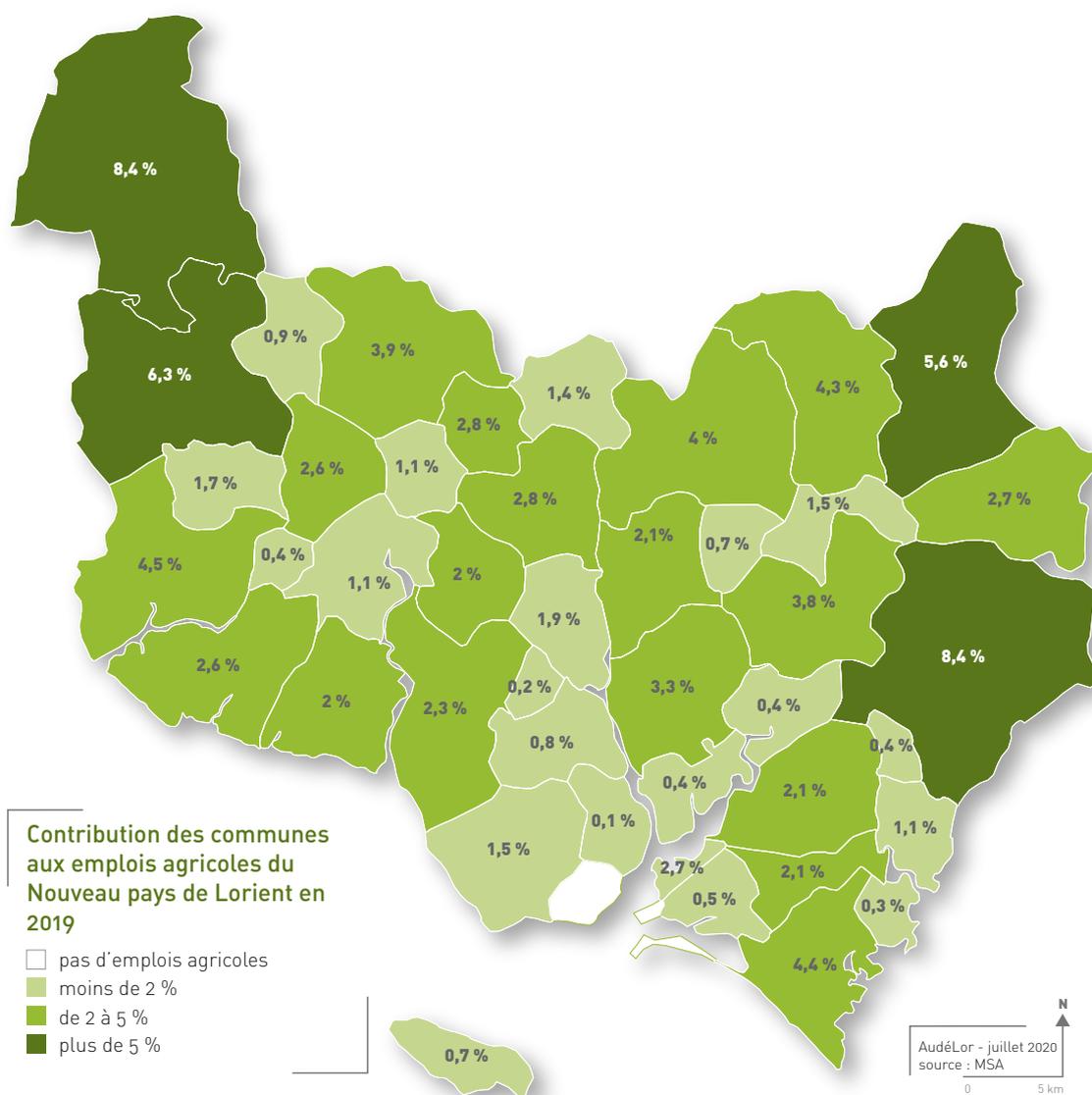
AudéLor - juillet 2020
Source : MSA



En Bretagne, le recours aux groupements d'employeurs est fréquent, cette organisation assurant un emploi plus pérenne au salarié, tout en permettant aux entreprises de disposer de main-d'œuvre en fonction de leurs besoins.

Cet emploi se répartit sur l'ensemble des communes, avec cependant un poids plus

important des communes de Quimperlé Communauté et du nord-est de Lorient Agglomération. On constate également une contribution non négligeable aux emplois agricoles du territoire sur la bande littorale (Plouhinec, Riec-sur-Belou, ou encore Guidel), malgré de nombreuses contraintes en particulier foncières.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres proviennent des recensements de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sur les trois EPCI qui composent notre territoire : les entreprises professionnelles agricoles se limitent aux activités d'élevage et de cultures (codes NAF allant jusqu'à 0150Z).

L'EMPLOI AGRICOLE

1,9% D'EMPLOIS AGRICOLES

Un secteur plus conséquent sur le Nouveau pays de Lorient

Le poids de l'emploi agricole est plus important sur Quimperlé Communauté et accentue la dimension agricole du Nouveau pays de Lorient, en faisant passer la part des emplois agricoles de 1,3% à quasiment 2 % des emplois du territoire.

En 2019, 11 communes comportent plus d'un emploi agricole sur dix. En nombre d'emplois agricoles, les 9 communes de Scaër, Languidic, Bannalec, Bubry, Riec-sur-Belon, Plouhinec, Inguiniel, Plouay et Querrien totalisent 50% des emplois agricoles du territoire.

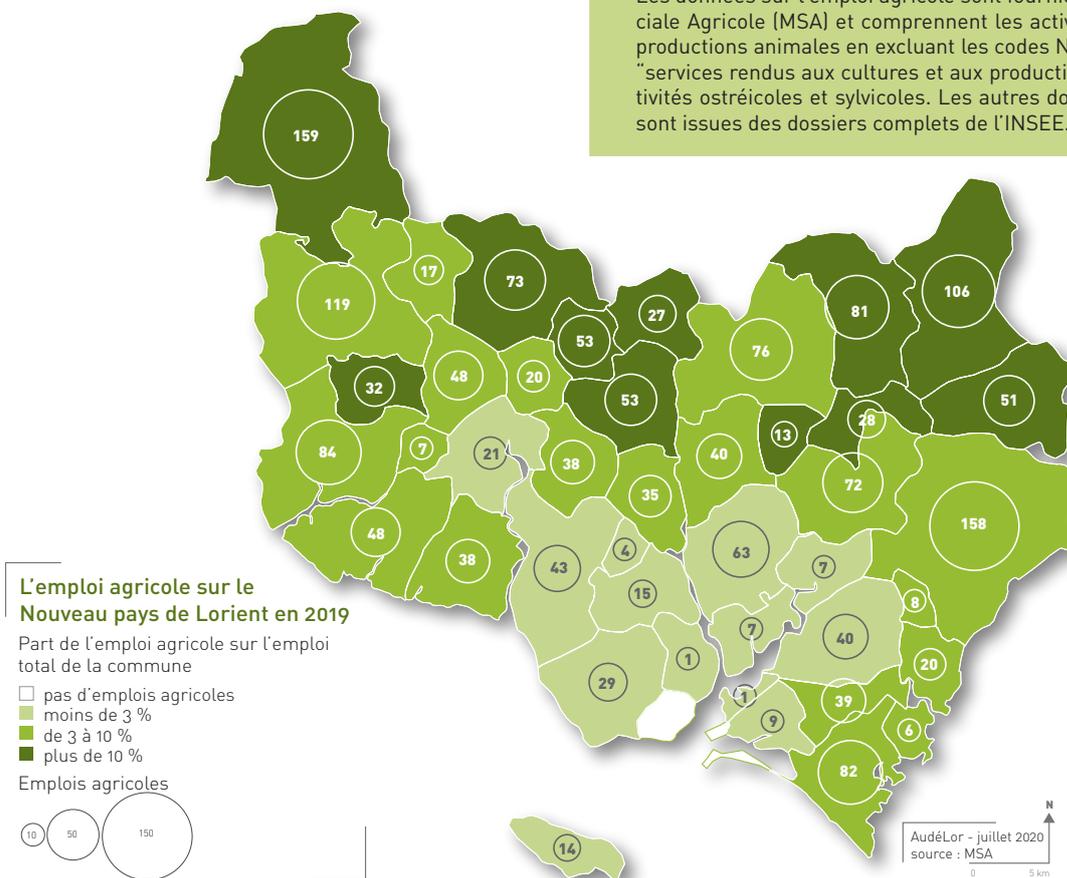
On remarque également que la part d'emplois agricoles est assez faible sur les

communes fortement pourvues en emplois, telles Caudan, Kervignac ou encore Moëlan-sur-Mer, malgré un dynamisme agricole important.

La part de l'économie primaire (agriculture, sylviculture et pêche) reste assez faible avec seulement 2,5% des emplois (INSEE), en particulier lorsqu'on compare à la région (4,5%) ou aux départements (5,7% pour le Finistère et 4,2% pour le Morbihan). Il faut noter une part beaucoup plus importante sur Quimperlé Communauté (5,4%) par rapport au reste du territoire (1,9%).

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles. Les autres données liées à l'emploi sont issues des dossiers complets de l'INSEE.



27% D'EXPLOITANTES AGRICOLES

Une part stable

La part des exploitantes agricoles sur le Nouveau pays de Lorient reste similaire à celle sur le SCoT du pays de Lorient, mais aussi à la part régionale ou nationale (26% en 2019).

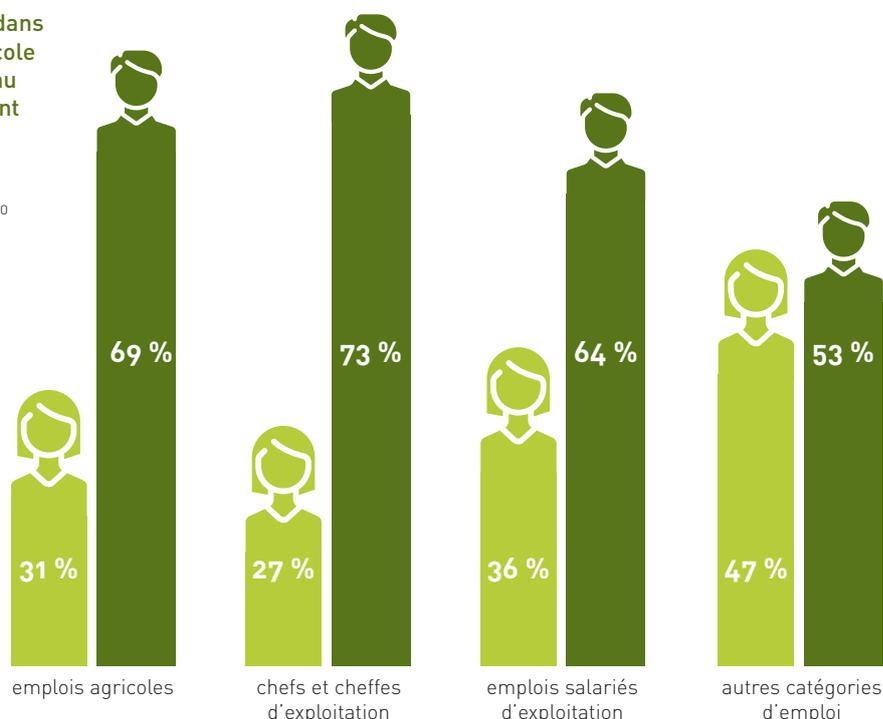
Cette part est cependant en progression, à la fois du fait d'installations plus nombreuses de femmes mais également du fait de l'évolution des statuts des femmes dans

le monde agricole, notamment le passage du statut d'aide familial ou de conjointe collaboratrice à celui de cheffe d'exploitation.

Les femmes représentent par ailleurs 31% de la population active agricole, elles sont en effet plus nombreuses en tant que salariées ou autres statuts.

Les femmes dans l'emploi agricole sur le Nouveau pays de Lorient en 2019

AudéLor - juillet 2020
Source : MSA



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles.

L'EMPLOI AGRICOLE

1200 CHEFS ET CHEFFES D'EXPLOITATION

Plus d'un sur deux en production laitière en 2019

Les proportions entre les différentes productions restent similaires, les territoires du SCoT du pays de Lorient et Quimperlé Communauté présentant des caractéristiques semblables : une polyculture dominée par l'élevage laitier.

Les exploitants et exploitantes laitiers restent majoritaires en 2019 sur le Nouveau pays de Lorient, avec 54% des effectifs. On constate cependant une tendance à la baisse, du fait d'une part plus importante des 55 ans et plus des chefs et cheffes d'exploitation pour cette production. Les exploitants et exploitantes en bovin lait sont majoritaires dans les 3/4 des communes du Nouveau pays de Lorient, et représentent plus de 50 % des effectifs dans plus de la moitié des communes.

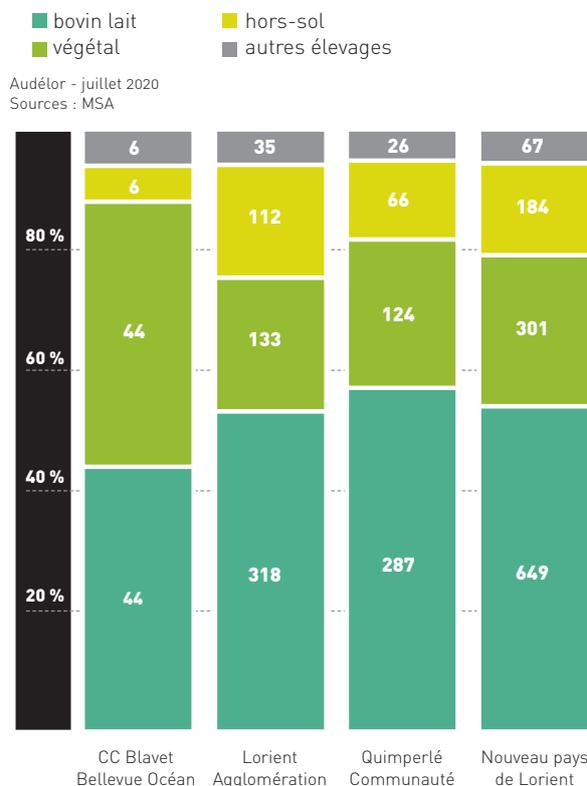
Si la conjoncture 2019 est favorable aux éleveurs bretons en bovin lait avec un prix du lait en progression, pour la quatrième année consécutive depuis la crise du lait de 2016 (357 €/1000 litres en 2019 soit +4.7% par rapport à 2018 – source FranceAgriMer, enquête mensuelle laitière), de nombreux élevages rencontrent toujours cependant des difficultés à dégager un revenu suffisant, ce qui menace l'avenir de cette activité.

Les productions végétales représentent toujours plus d'un quart des chefs et cheffes d'exploitation. Les exploitants et exploitantes en production végétale sont majoritaires sur seulement 10 communes,

principalement littorales du fait d'une forte part de maraîchage, et/ou sur les communes proches du cœur d'agglomération situées sur des plateaux agricoles.

Les récoltes ont été fortement impactées par les conditions météorologiques défavorables pour de nombreux légumes en 2019, et ce, quelle que soit la saison.

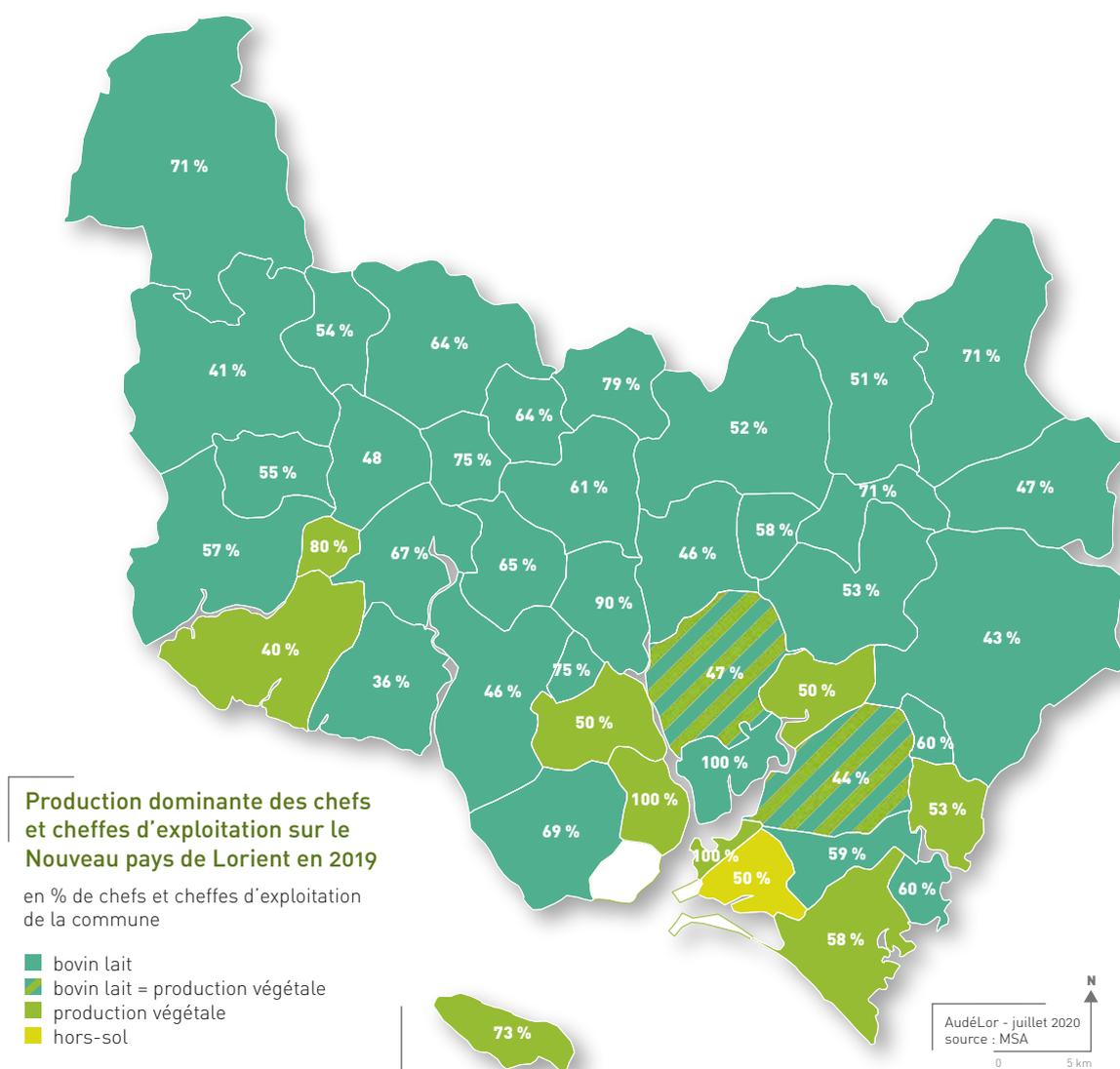
Les exploitants et exploitantes selon leur production dominante sur le Nouveau pays de Lorient en 2019



Sur le territoire, les céréales sont essentiellement cultivées pour l'alimentation animale, la Bretagne n'offrant pas des conditions pédoclimatiques optimales pour cultiver les céréales : leur taux protéique est insuffisant pour l'alimentation humaine.

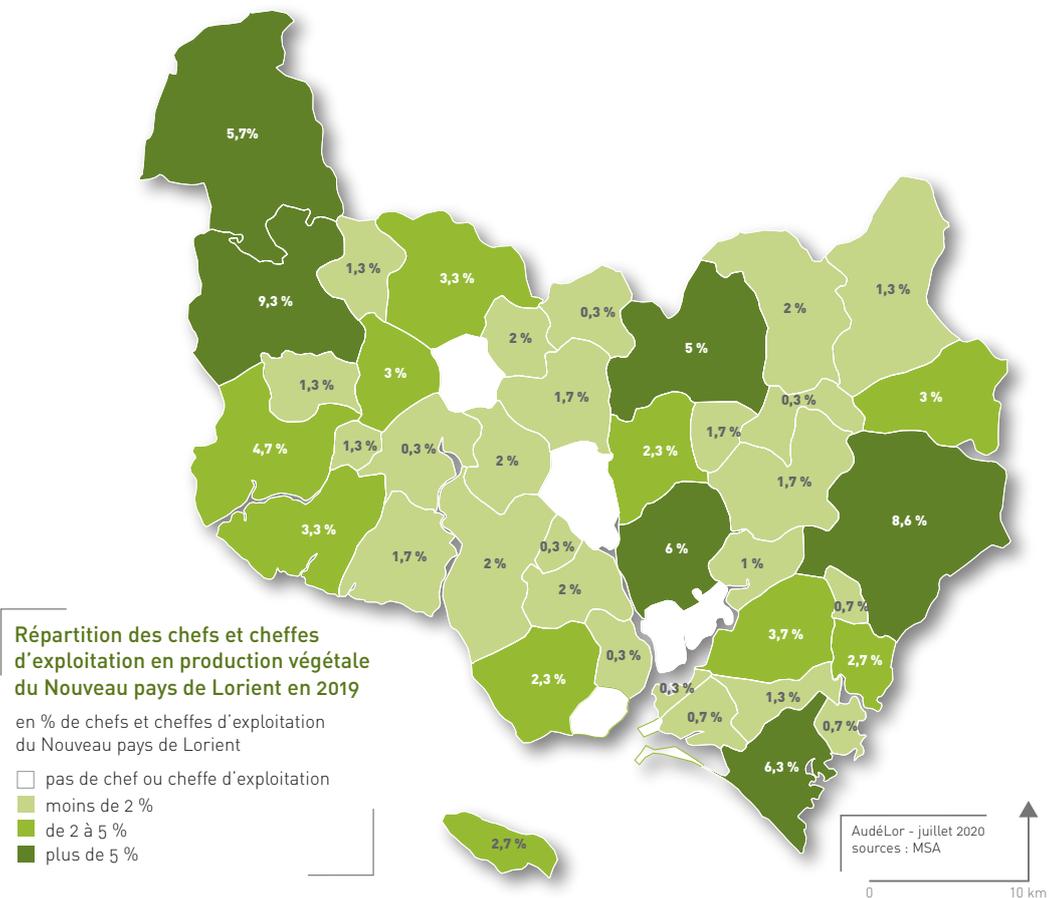
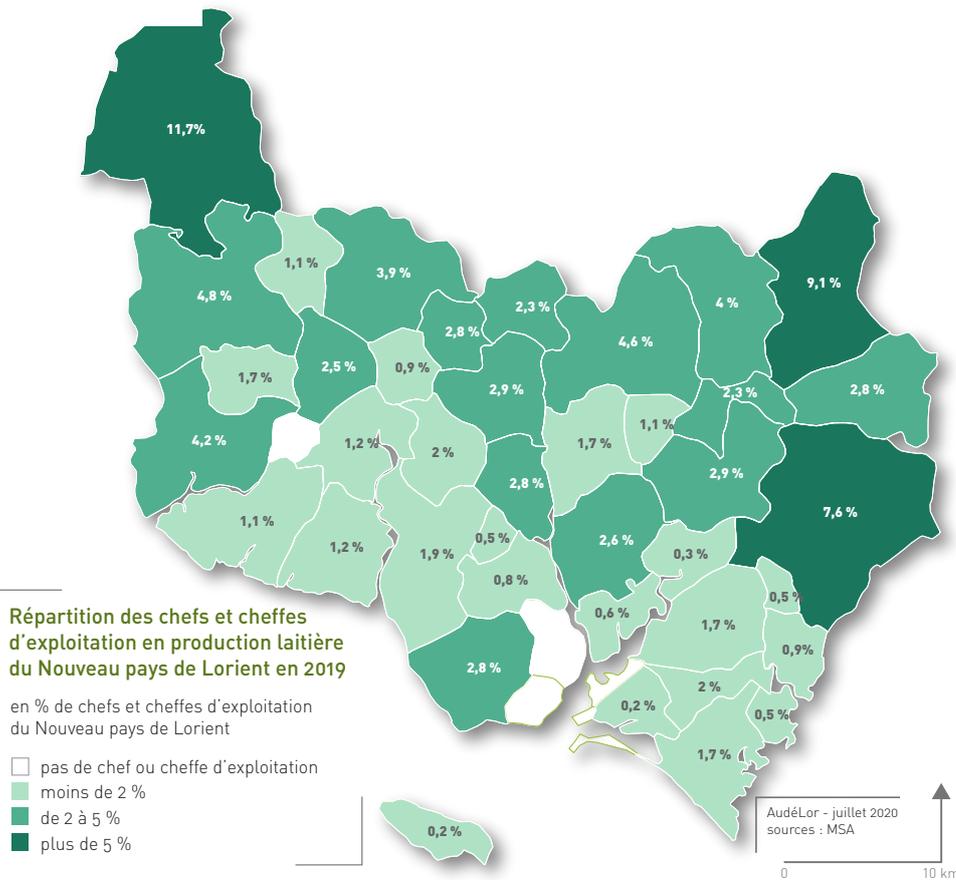
On trouve plus d'un chef ou d'une cheffe d'exploitation sur cinq en hors-sol dans 13

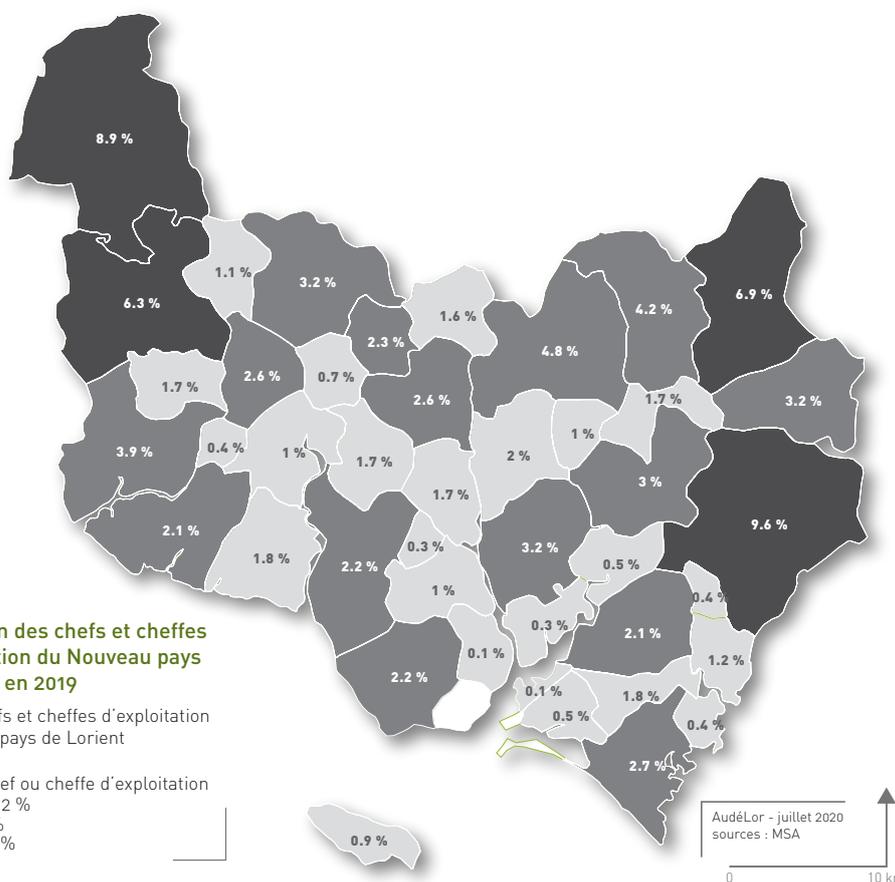
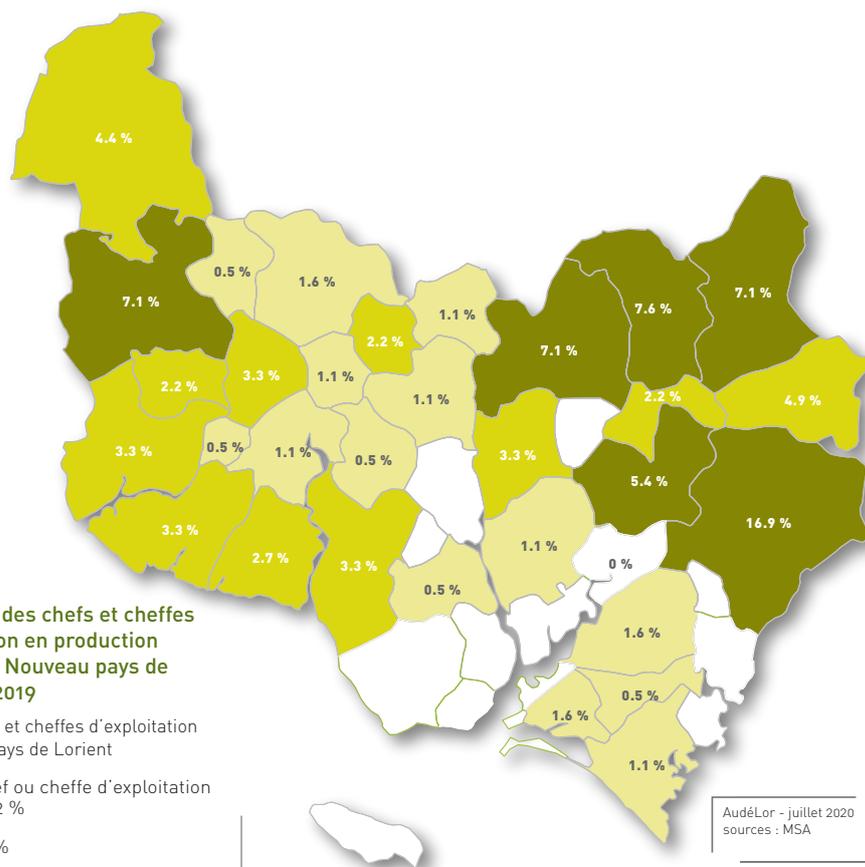
communes, particulièrement sur Riantec, Languidic, Inguiniel, Trémeven et Clohars-Carnoët. Ils sont relativement présents sur le nord du territoire, mais également à l'ouest : la présence de plusieurs industries agroalimentaires de transformation de porc et de volaille contribue à maintenir cette production sur le territoire.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles. Le bovin lait regroupe les élevages de vaches laitières, les élevages bovins et les cultures associées à l'élevage. Le hors-sol concerne les élevages de volailles et de porcs. Le végétal comprend les cultures de céréales et de légumineuses, les fruits et les légumes





L'EMPLOI AGRICOLE

621 EMPLOIS SALARIÉS DANS LES EXPLOITATIONS

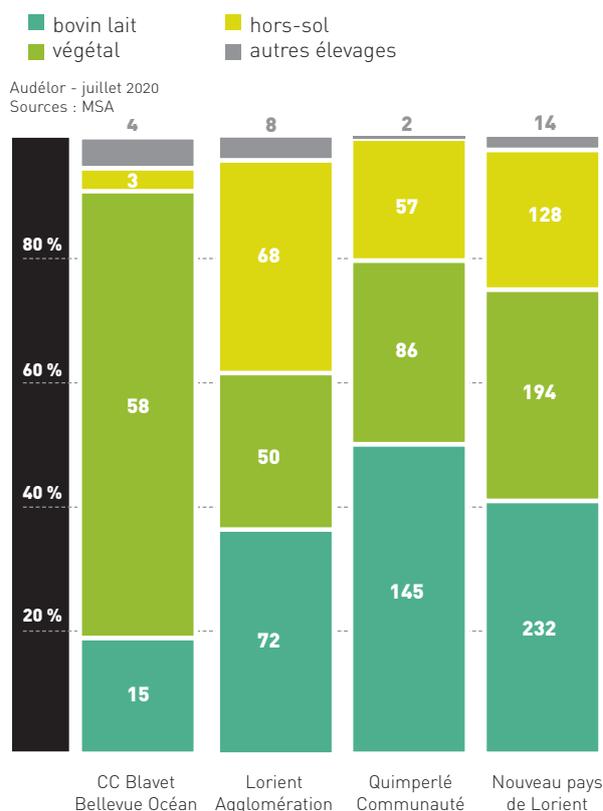
Une progression constante

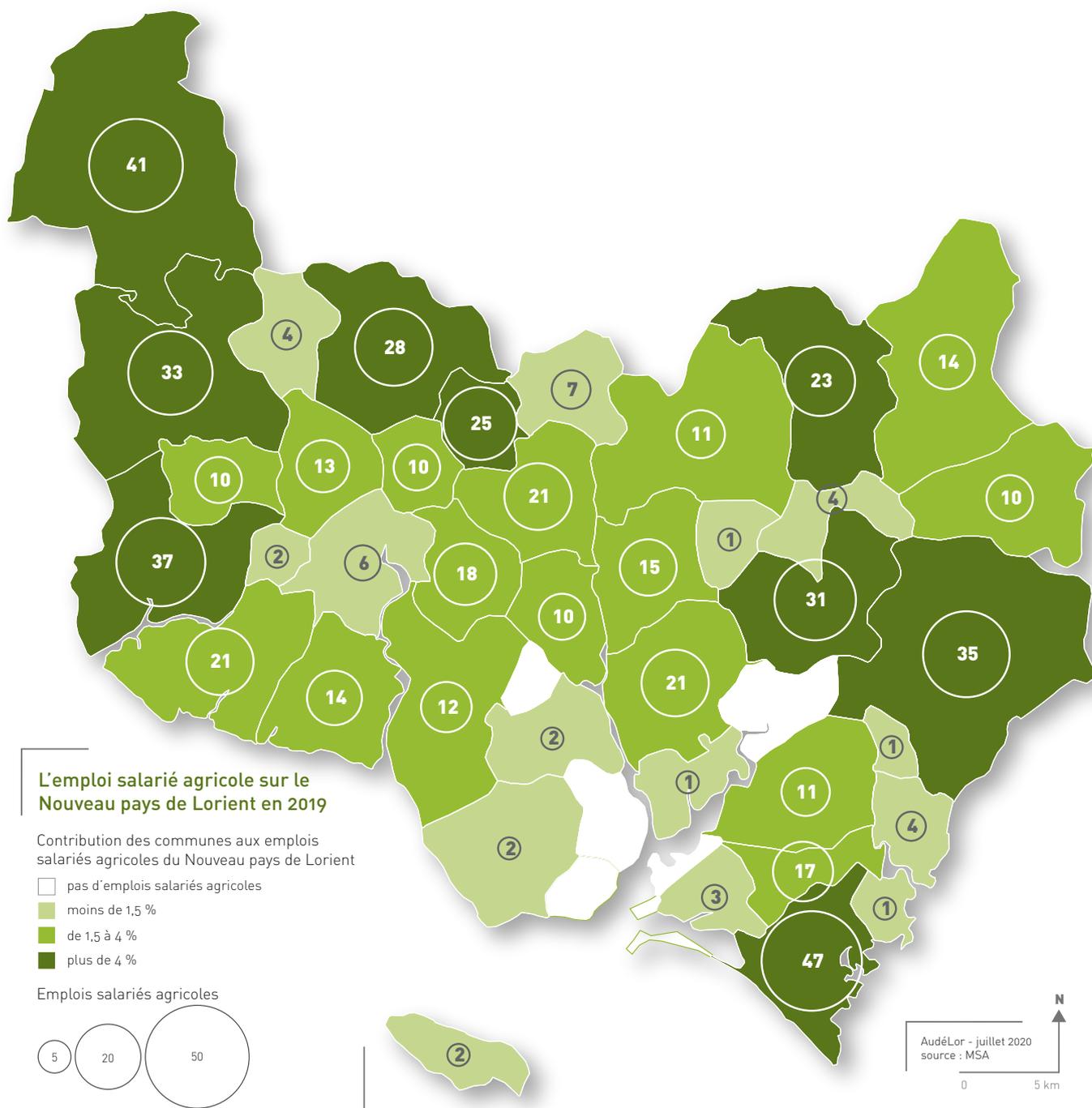
Les emplois salariés dans les exploitations agricoles augmentent, ce qui permet de maintenir les emplois agricoles sur le territoire, en compensant la perte de chefs et cheffes d'exploitation. Depuis 2016, le Nouveau pays de Lorient a gagné 97 emplois salariés agricoles, soit une augmentation de 19% en quatre ans.

Cette forte augmentation d'emplois salariés dans les exploitations, qui vient maintenir la population active agricole, peut s'expliquer par plusieurs facteurs : l'agrandissement des exploitations, l'emploi saisonnier venant renforcer les effectifs, ainsi que le développement du recours aux groupements d'employeurs sur le Nouveau pays de Lorient (53 personnes en 2019). La dynamique de création d'ateliers de transformation et de développement des circuits de proximité pourrait également expliquer une partie de cette forte augmentation.

La part des emplois salariés dans les exploitations laitières est plus élevée qu'en production végétale sur le Nouveau pays de Lorient, par rapport au seul territoire du SCoT du pays de Lorient. En effet, les emplois salariés sont plus nombreux dans les élevages laitiers sur Quimperlé Communauté. Les communes présentant un nombre important d'emplois salariés correspondent aux communes ayant encore un poids agricole important.

Emplois salariés d'exploitation selon leur production dominante sur le Nouveau pays de Lorient en 2019





POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles. Les emplois salariés des groupements d'employeurs ne sont pas localisés géographiquement et ne peuvent pas être affectés à une production.

L'AGROALIMENTAIRE

51 ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES EN 2019

Dont 2/3 de plus de 20 emplois salariés

Le Nouveau pays de Lorient comptait 51 établissements agroalimentaires en 2019: 33 établissements emploient plus de 20 personnes, dont 24 emploient plus de 50 personnes.

Le poids des industries agroalimentaires est renforcé sur le Nouveau pays de Lorient, car il faut compter notamment sur la présence du groupe Bigard à Quimperlé, du groupe D'Aucy à Saint-Thurien, ou encore de Capitaine Cook à Clohars-Carnoët. Quimperlé Communauté recense 16 établissements dont la moitié emploie plus de 50 personnes. Le groupe Bigard est en particulier le leader français de la filière viande, et son siège demeure à Quimperlé. Cet acteur principal en aval des filières d'élevage (bovin et porcin) influe durablement sur la vocation du territoire à l'élevage.

Les légumes d'industrie sont une filière emblématique de la Bretagne Sud, du fait du contexte pédoclimatique favorable, de l'implantation des conserveries de poisson sur le littoral qui sont devenues mixtes

avec les légumes, de la complémentarité de cette production avec l'élevage.

Cette importance des industries agroalimentaires sur le territoire est bien sûr liée à l'implantation au cœur de la production agricole, mais également à la présence de la RN165 qui permet de faciliter et d'optimiser leurs flux.

Ces dernières années, on a pu constater que les industriels développent de nouvelles stratégies et élargissent leurs gammes de produits, notamment en proposant une déclinaison végétale (gamme « A bicyclette » pour Eurial, pâtés végétaux Le Guyader, etc). Le développement des applications de type Yuka influe également sur les stratégies industrielles.

L'activité des industries agroalimentaires génère également d'autres activités sur le territoire : transport routier, entreposage, travail intérimaire, prestataires de services (nettoyage de locaux et d'équipements, maintenance), etc.

Les établissements agro-alimentaires du Nouveau pays de Lorient en 2019

AudéLor - juillet 2020
Sources : ACOSS, MSA



2018

-  **La Trémévènoise** TRÉMÉVEN
 En liquidation judiciaire fin 2017, elle a été reprise en 2018 par son ancien dirigeant, qui avait créé la société en 1976 avant de la céder en 2006 pour partir à la retraite. Cette entreprise de fabrication de crêpes et de gâteaux compte désormais 13 emplois salariés.
-  **Galliance** LANGUIDIC
 L'abattoir du groupe Terrena a investi 15 millions d'euros pour s'étendre de 900 m² afin de bénéficier de nouvelles lignes mais également de meilleures conditions de travail pour les salariés.
-   **Doux** BANNALEC
 L'usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, a été liquidée en 2018. Elle a été démantelée et reprise par un consortium d'entreprises (LDC, Terrena, Triskalia, Almunajem) et soutenue par la Région Bretagne : la société devient Yer Breizh.

2019

-  **Établissements Doussot SA La Palourdière** QUIMPERLÉ
 Le site de Quimperlé a fermé en 2019. L'activité et les 11 personnes salariées ont été transférées sur le site de Gartal-Maréval, près de Quimper. Cette entreprise fabriquait des plats préparés surgelés pour la livraison à domicile, essentiellement à base de produits de la mer (coquilles St-Jacques cuisinées).
-  **Top Atlantique** LORIENT
 Le réseau de distribution finistérien Le Saint acquiert l'usine Marine Harvest Lorient, dédiée au filetage, découpe, conditionnement et commercialisation de produits de la mer et notamment de saumon. Une nouvelle plateforme logistique de 2000 m² sur l'Halioparc est développée.
-  **Armor Plats Cuisinés** KERVIGNAC
 Armor Plats Cuisinés étend son unité à Kervignac et acquiert de nouveaux équipements (2 millions d'euros).

2020

-  **Atlantic Nature** PLOEMEUR
 Atlantic Nature, spécialiste des compléments alimentaires, se développe et passe de 2500 m² à 4000 m², en regroupant ses deux sites de Lorient et Languidic à Kervignac. Elle propose des gammes de produits bio, de produits à base d'algues ou encore des produits éco-responsables.
-  **Vandermoortele Bakery Products France (Panavi)** GUIDEL
 Le site a fermé en mars 2020, occasionnant la perte de 23 emplois salariés sur le territoire. Cette entreprise fabriquait du pain cru surgelé.
-  **Eureden** MELLAC
 L'année 2020 est marquée par la naissance d'Eureden, résultat du rapprochement des coopératives Triskalia et d'Aucy, et qui devient de fait le l'acteur majeur de la filière régionale (légumes, alimentation animale et produits dérivés d'œufs). Eureden va installer sa maison commune à Mellac et accueillera une trentaine d'emplois salariés. Le groupe détient une certification environnementale de niveau 2, lui permettant de fournir la restauration collective publique en rentrant dans le cadre des 50% de produits bio, de qualité et durable fixé par la loi Egalim.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les emplois salariés de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS, complétées par les données MSA. L'entreprise "agroalimentaire" considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév.2 de 2008 concerne les industries alimentaires.

L'AGRO-ALIMENTAIRE

5635 EMPLOIS SALARIÉS DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE EN 2019

Un secteur au poids conséquent

Les emplois salariés dans les industries agroalimentaires représentent 5635 personnes sur le Nouveau pays de Lorient en 2019, soit 8,7 % des emplois salariés privés. Ce secteur industriel occupe une part importante de l'emploi salarié sur le territoire, puisque la moyenne régionale est de 6,6%. Ces 5635 emplois salariés sur le Nouveau pays de Lorient représentent plus de 8% de l'effectif régional employé dans l'agroalimentaire.

AGRI-AGRO

7575 emplois soit 7.4% des emplois du Nouveau pays de Lorient en 2019

Les emplois dépendant de l'agriculture (hors logistique) représentent ainsi 7575 personnes, soit 7,4% des emplois du Nouveau pays de Lorient en 2019.

Le poids du secteur agriagro est renforcé sur le Nouveau pays de Lorient du fait de la présence marquée de l'agriculture sur Quimperlé Communauté, avec un secteur agroalimentaire très important sur Quimperlé Communauté, avec 16 établissements (dont 10 de plus de 20 emplois salariés), employant au total 2400 personnes, soit 43% des emplois salariés dans l'agroalimentaire du Nouveau pays de

Lorient. Lorient Agglomération représente 36% et Blavet Bellevue Océan 21% des emplois salariés agroalimentaires du territoire.

Les industries agroalimentaires tirant parti de l'élevage restent majoritaires en termes d'effectifs sur le Nouveau pays de Lorient, de façon similaire aux emplois agricoles. La transformation de produits animaux (viande et lait), ainsi que la fabrication d'aliments pour animaux représentent quasiment 3200 emplois soit 56% des emplois salariés dans l'agroalimentaire.

Le recrutement de main-d'œuvre reste un enjeu majeur dans l'agroalimentaire, avec un déficit d'attractivité important. Des métiers ont été identifiés comme étant en tension sur le territoire (communication n°135 – AudéLor) : conducteurs de lignes et fileteurs en IAA. Les groupes bretons ont annoncé leurs besoins de recrutement en 2019, même si ces projets seront probablement modifiés par la pandémie :

- Guyader Traiteur Frais, à Kervignac : 10 personnes
- Jean-Pierre Tallec (groupe Agrial), à Bannalec : 70 emplois saisonniers
- Bigard, à Quimperlé : 300 emplois saisonniers et 50 emplois permanents

Une tendance à la hausse est globalement observée depuis plusieurs années, avec environ 1300 emplois salariés supplémentaires depuis 2007, soit +2% par an en moyenne. On observe cependant des nuances selon les secteurs agroalimentaires.

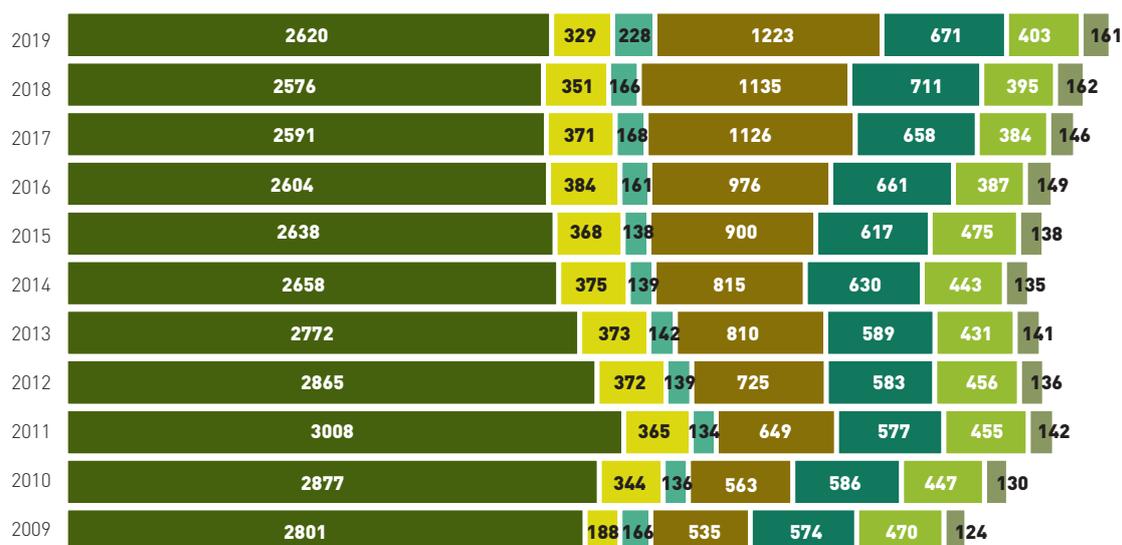
Le secteur de la transformation et de la conservation de la viande perd régulièrement des emplois salariés depuis 2011 (-388 personnes entre 2011 et 2018). Ces pertes sont essentiellement portées par le groupe Bigard (-300 personnes depuis 2011). Cependant, ce secteur reste prépondérant sur le territoire, avec un effectif global de 2620 personnes soit quasiment un emploi agro-alimentaire sur deux.

Le secteur des autres produits alimentaires progresse fortement (+8% par an en moyenne) et représente 22% des emplois salariés en 2019. Cela répond aux évolutions sociétales avec une demande de plus en plus forte sur les plats préparés. Cité Marine à Kervignac représente 90% des effectifs, avec 1040 emplois salariés en 2019. On remarque également le passage de la société Halieutis de la catégorie des produits de la mer à celle des plats préparés lors de son rachat en 2019 par Cité Marine: elle fabrique en effet des produits enrobés sur-mesure à base de poisson, légumes ou fromage.

Les emplois salariés dans l'agro-alimentaire sur le Nouveau pays de Lorient

- transformation et conservation de la viande
- fabrication d'aliments pour animaux
- fabrication de produits laitiers
- fabrication d'autres produits alimentaires
- transformation et conservation de produits de la mer
- transformation et conservation de fruits et légumes
- fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie

AudéLor - juillet 2020
Sources : ACOSS, MSA



Le secteur de la transformation et la conservation de produits de la mer emploie 671 personnes en 2019, soit plus d'un emploi salarié sur dix dans l'agroalimentaire sur le Nouveau pays de Lorient. Ce secteur progresse régulièrement, et a gagné une centaine d'emplois depuis 2007. On peut citer Capitaine Houat qui emploie plus de 300 personnes à Lanester en 2019, ou encore Capitaine Cook à Clohars-Carnoët (139 emplois salariés en 2019). Si l'on compte Cité Marine et Halieutis, qui transforment principalement des produits de la mer et qui emploient environ 1000 personnes en 2019, ce secteur emploie alors plus de 3 personnes sur 10 dans l'agroalimentaire.

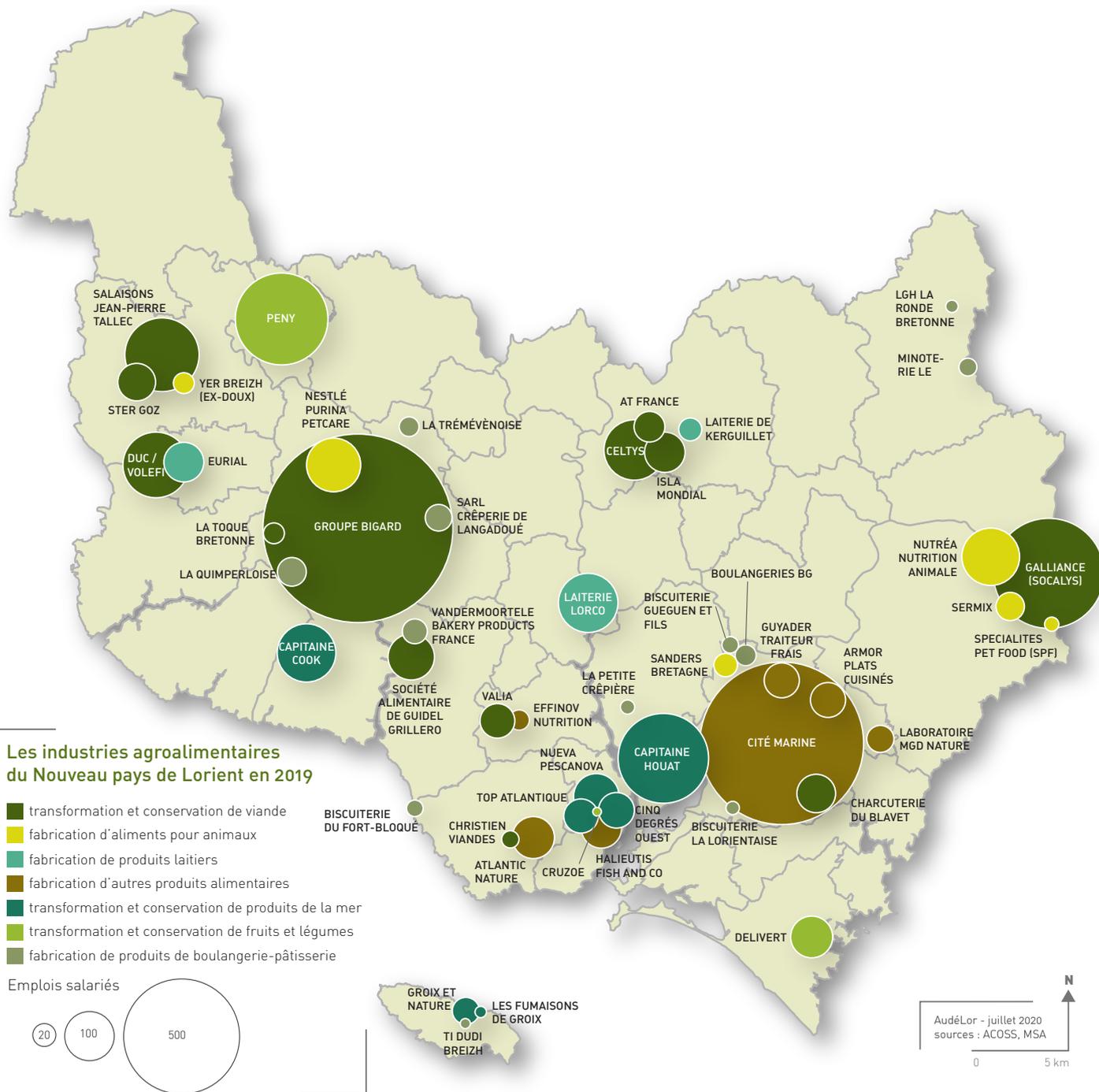
Les effectifs du secteur de la transformation et de la conservation des fruits et légumes restent globalement stables depuis 2007, avec 403 personnes en 2019 soit 7% des emplois salariés de l'agroalimentaire sur le Nouveau pays de Lorient. L'usine Peny à Saint-Thurien porte l'essentiel des emplois salariés avec 330 personnes en 2019. Sa production est consacrée aujourd'hui aux 2/3 de plats préparés et 1/3 de légumes en conserves. Elle perd cependant régulièrement des emplois (-70 depuis 2007). La fermeture de la conserverie Minerve à Quéven en 2016 a été globalement compensée par l'implantation de Dé-

livert à Plouhinec, qui a quasiment doublé ses effectifs depuis.

Les emplois du secteur de la fabrication d'aliments pour animaux ont quasiment doublé depuis l'implantation de Nutrea Nutrition Animale à Languidic en 2010, et représentent aujourd'hui 329 personnes.

La hausse des emplois salariés sur le secteur de la fabrication de produits laitiers est principalement liée au développement d'une fromagerie en 2009, à la laiterie Lorco à Pont-Scorff, mais elle est également le fait d'une augmentation régulière des effectifs dans les 3 laiteries du territoire. Ce secteur emploie plus de 200 personnes en 2019, soit 4% des emplois agroalimentaires sur le territoire.

Enfin, le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie est globalement stable, malgré des évolutions au cas par cas des établissements du fait d'un nombre important de petits établissements (9 établissements sur 12 emploient moins de 20 personnes). Il représente aujourd'hui 161 emplois salariés.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les emplois salariés de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS 2019, complétées par les données MSA. L'entreprise "agroalimentaire" considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév.2 de 2008 concerne les industries alimentaires. Tous les emplois salariés (exceptés intérimaires, stagiaires, apprentis, salarié.e.s détachés, etc), à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un dans l'effectif à inscrire, indépendamment de la durée du contrat de travail. Les données sur l'emploi total proviennent de l'INSEE (2017).

L'ÂGE DES EXPLOITANTS ET EXPLOITANTES

391 DÉPARTS A LA RETRAITE POTENTIELS D'ICI 5 ANS

Une tendance de plus en plus marquée

Le territoire du Nouveau pays de Lorient ne fait pas exception : en 2019, on estime que les départs à la retraite potentiels concerneront 391 chefs et cheffes d'exploitation d'ici 5 ans, soit 31% de l'effectif en 2019, un chiffre similaire aux niveaux régional et national. On observe logiquement une tendance à la hausse pour cette tranche d'âge, car des individus sont mécaniquement passés d'une classe d'âge à une autre.

La population des chefs et cheffes d'exploitation de 56 ans et plus est supérieure à la moyenne du Nouveau pays de Lorient dans 18 communes sur 43. Le vieillissement des exploitants et des exploitantes agricoles semble plus marqué sur Quimperlé Communauté, avec un pourcentage supérieur à la moyenne du pays pour 2 communes sur 3. Cela ne concerne plus qu'une commune sur trois sur le reste du pays. Cela s'explique notamment par la présence plus forte des élevages laitiers sur cet EPCI, davantage touchés par ce vieillissement.

En Bretagne, un tiers des éleveurs laitiers spécialisés sont âgés de plus de 55 ans (MSA) : ce chiffre est encore plus marqué sur notre territoire (36%) et représente un enjeu majeur, du fait de la prédominance laitière des productions du Nouveau pays de Lorient. En effet, les éleveurs ont du mal à trouver des repreneurs : les jeunes se détournent de la filière. Sont en cause no-

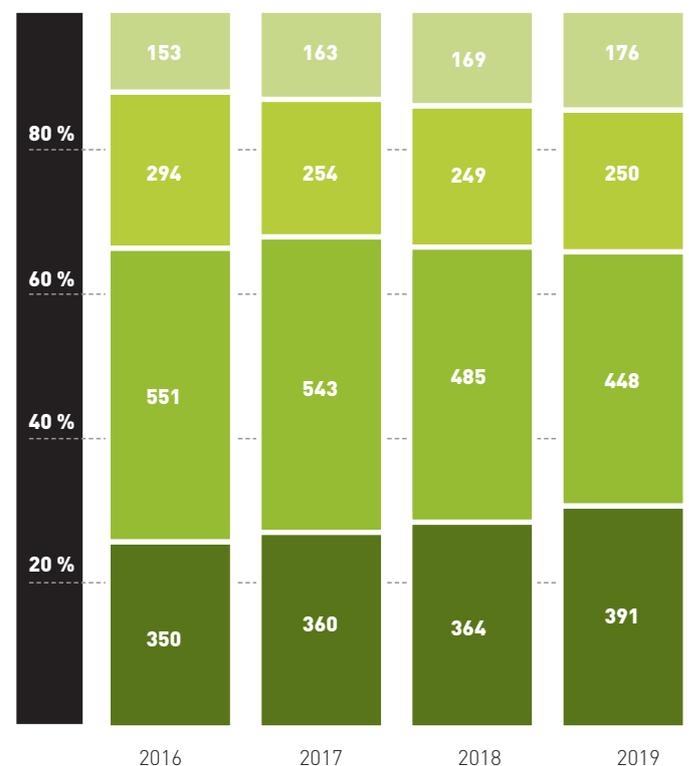
tamment, les incertitudes des revenus du lait et de la viande, le coût élevé des reprises d'exploitation, l'évolution de la société (diminution de la consommation de viande).

Les prévisions nationales sont alarmistes:

Effectifs par classes d'âge des exploitants et exploitantes agricoles sur le Nouveau pays de Lorient

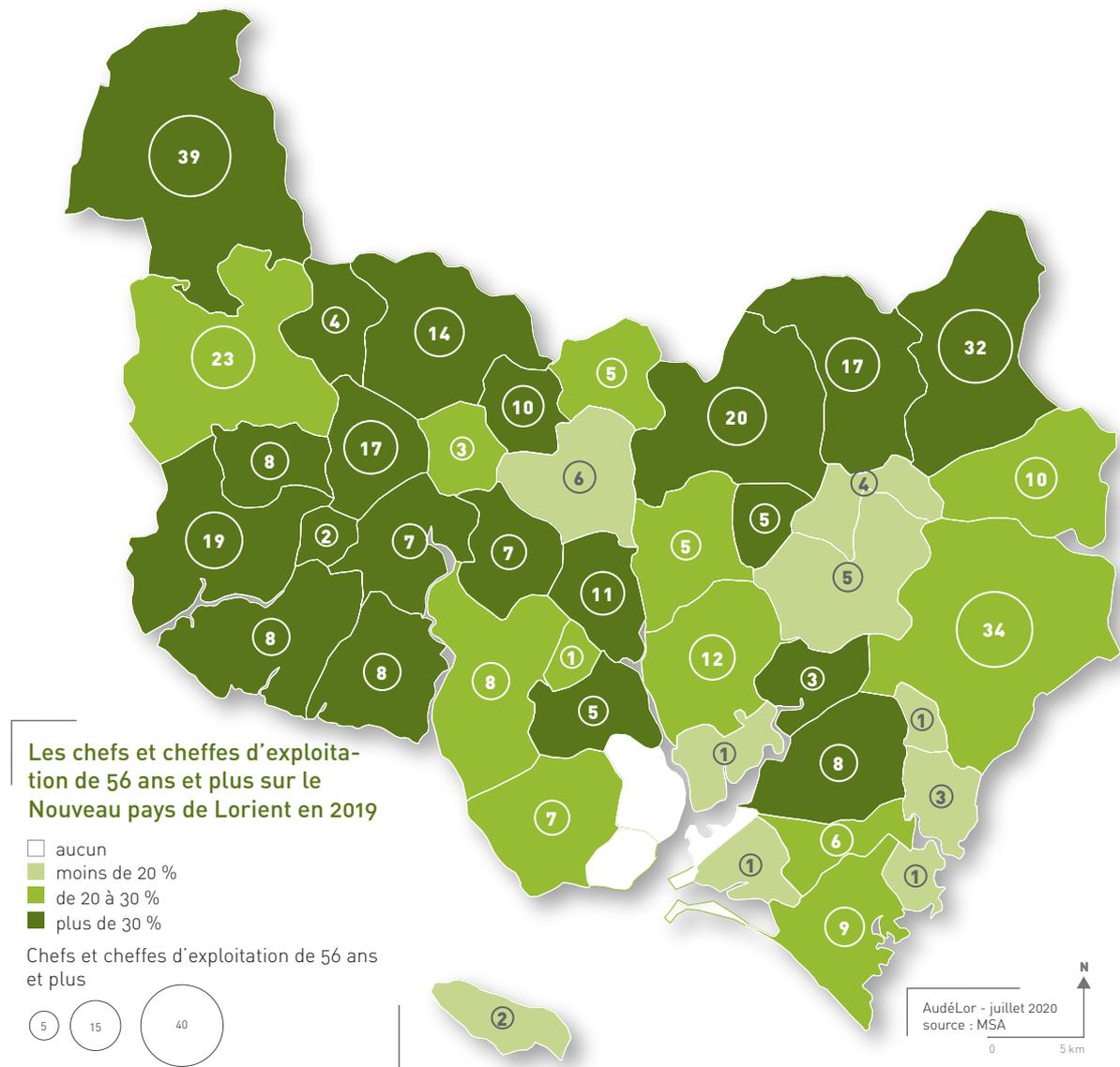
■ 35 ans et moins ■ 46 à 55 ans
■ 36 à 45 ans ■ 56 ans et plus

AudéLor - juillet 2020
Source : MSA



plus de deux tiers des exploitations risquent de ne pas être transmises. En effet, le rythme actuel des installations ne permet pas de compenser les départs. Les retraites agricoles sont le plus souvent insuffisantes, le prix du foncier devient alors attractif et la cession de ses terres en vue de l'agrandissement d'une ferme exist-

tante ou d'un changement de destination devient alors une solution plus simple et rémunératrice que la transmission à un jeune. Cette concurrence de l'agrandissement des exploitations combinée à l'artificialisation des terres rendent difficiles l'accès au foncier des jeunes.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et comprennent les activités de cultures et de productions animales. Les tranches d'âge sont renseignées pour tout type de chef d'exploitation, principal ou secondaire, sans possibilité de les distinguer.

LES INSTALLATIONS AGRICOLES

45 NOUVELLES AFFILIATIONS EN 2019

Soit 4% des exploitants et exploitantes

En 2019, ces nouvelles affiliations à la MSA se répartissent de façon assez similaire sur les productions, avec une légère dominante en bovin lait (14 installations). Sur la période 2016-2019, on observe en moyenne 47 installations par an, avec des installations en bovin lait et en production végétale représentant chacune au moins une installation sur trois.

Les installations représentent 3,8% des exploitants et exploitantes en 2019, ce qui correspond à la moyenne observée ces

dernières années sur le Nouveau pays de Lorient. Cette part d'installations est similaire sur la région. Il faut noter que la Bretagne figure dans les régions dynamiques en termes d'installations agricoles.

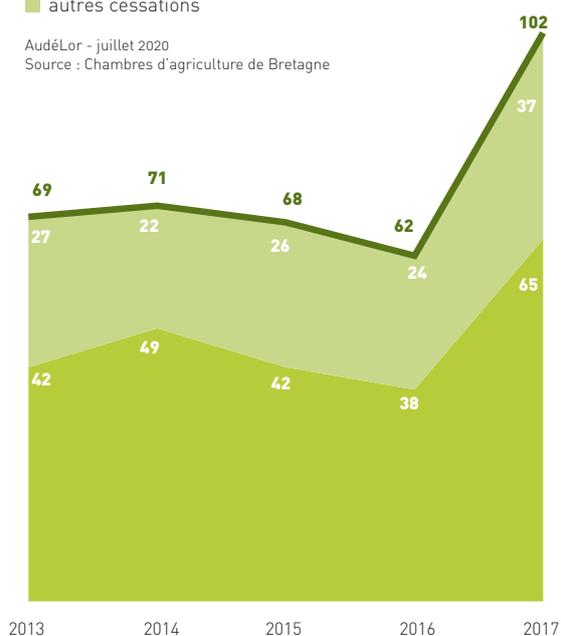
On constate sans surprise que les secteurs les plus dynamiques en termes d'installations se situent dans les communes les plus agricoles, notamment sur le nord du territoire et la partie ouest, ainsi que sur la frange littorale.

Cessations d'activité agricole sur le Nouveau pays de Lorient

- cessations totales
- cessations avec exploitants ou exploitantes de plus de 50 ans
- autres cessations

AudéLor - juillet 2020

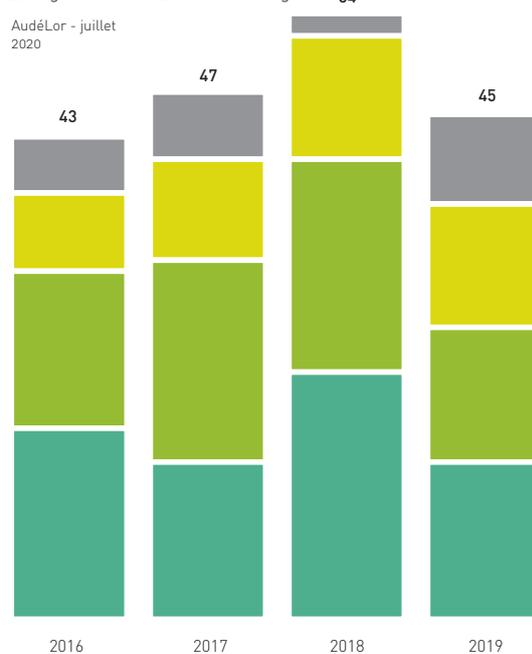
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne



Nouvelles affiliations à la MSA sur le Nouveau pays de Lorient

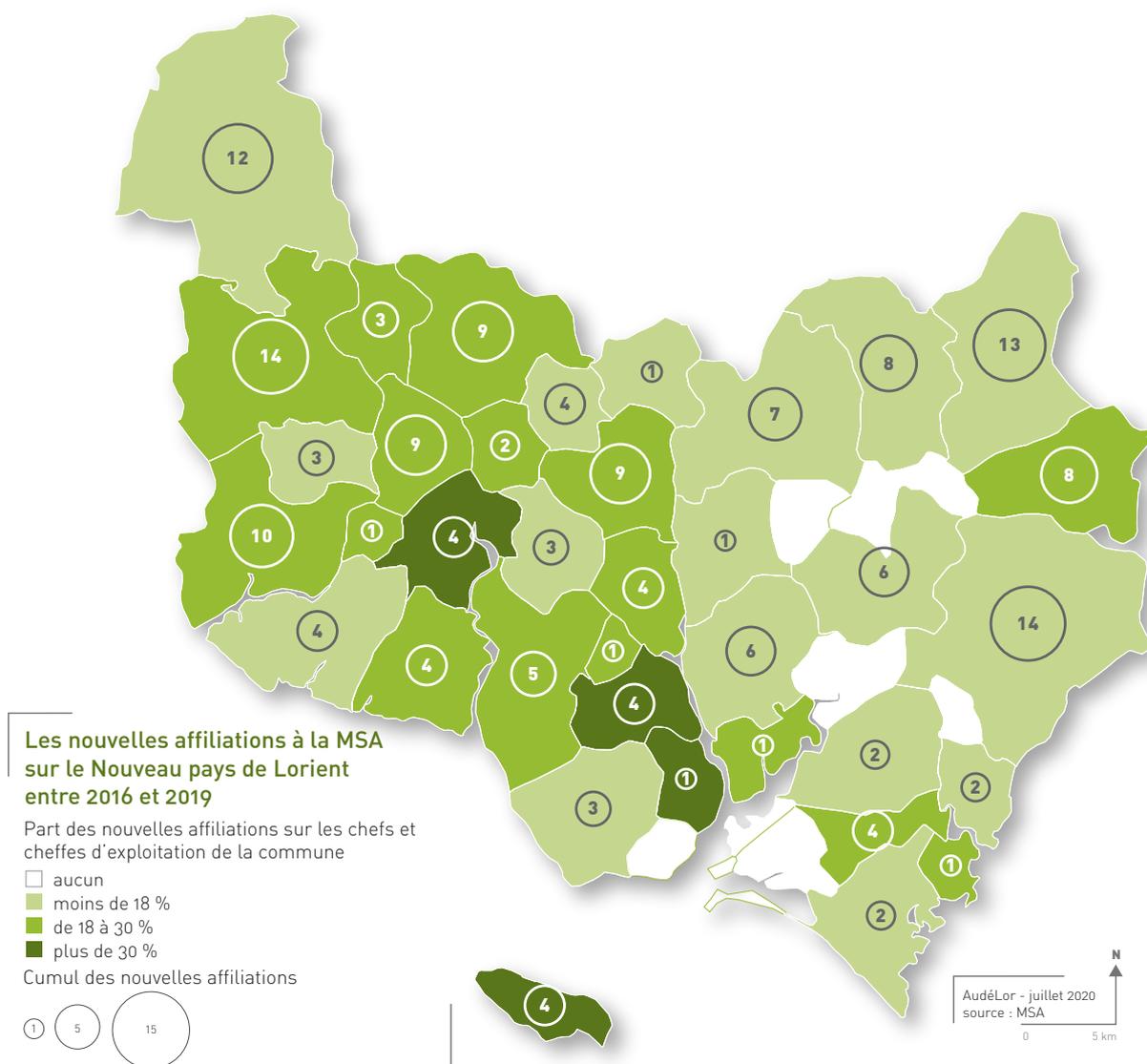
- bovin lait
- végétal
- hors-sol
- autres élevages

AudéLor - juillet 2020



Les exploitants et exploitantes souhaitant s'installer recherchent des exploitations de taille souvent plus modestes que celles qui sont à vendre. L'accès au financement bancaire est une autre difficulté. Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont estimé le montant moyen d'une installation individuelle à 272 000€ (reprise et investissements dans les quatre ans à venir).

Le ratio d'une installation pour trois départs se maintient en Bretagne, et globalement sur le Nouveau pays de Lorient. En 2017, on observe 102 cessations d'activité agricole sur le Nouveau pays de Lorient (MSA).



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les installations MSA correspondent aux nouvelles affiliations, ce qui peut être distinct d'une installation: par exemple, la veuve d'un chef d'exploitation qui reprend la ferme de son mari doit s'affilier à la MSA.

LES INSTALLATIONS AGRICOLES

34 INSTALLATIONS AIDÉES EN 2018

Les aides à l'installation facilitent les reprises et créations d'exploitations agricoles: près de 9 installations sur 10 concernent des transmissions d'exploitations. La dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) permet de compléter la trésorerie et de financer les investissements d'installation.

La dynamique des installations se maintient en 2018, sur notre territoire et plus largement en Bretagne. On constate une stabilité de la part des femmes dans les installations ces dernières années, mais elle reste supérieure à celle observée à des échelles supérieures avec 36% de femmes installées sur le Nouveau pays de Lorient contre 24% en Bretagne et 21% en France.

On observe une augmentation des reprises de fermes par des jeunes sans lien de parenté avec les cédants (installation dite « hors cadre familial ») ou dont les parents n'avaient pas une activité agricole (installa-

tion dite "origine non agricole") : les installations "hors cadre familial" ont concerné 46% des installations en 2018 sur le Nouveau pays de Lorient (40% en Bretagne).

Le niveau de formation des nouveaux exploitants et exploitantes semble augmenter, avec en moyenne 45% des nouveaux arrivés disposant d'un BTS ou plus sur la période 2013-2018.

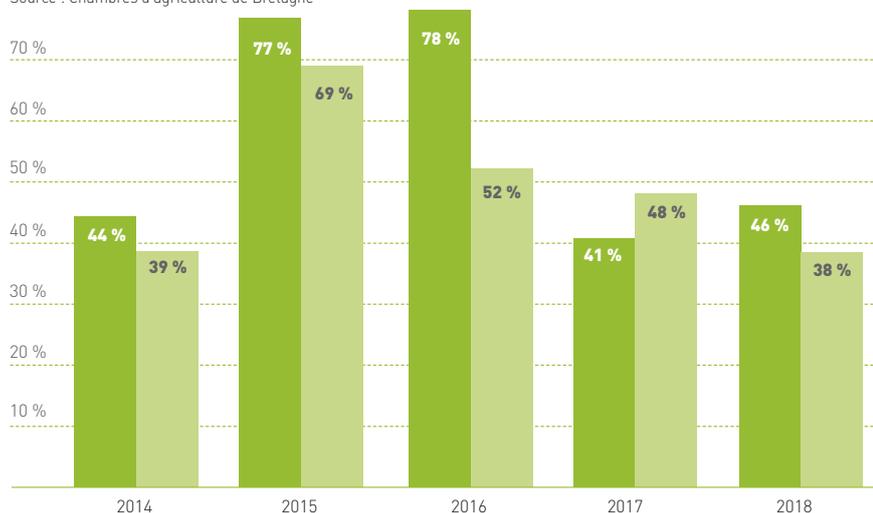
Les installations en production laitière sont toujours dominantes (42% des installations aidées), tandis que le hors-sol représente 18% des installations aidées en Bretagne en 2018.

Par ailleurs, 22% des installations aidées en Bretagne sont en circuit court en 2018, une part en augmentation depuis plusieurs années, tout comme les projets de diversification.

Installations aidées sur le Nouveau pays de Lorient

■ hors cadre familial
■ origine non agricole

AudéLor - juillet 2020
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne



Les trois collectivités territoriales attribuent également une aide de 2000€ aux agriculteurs et agricultrices s'installant sur leur territoire, qu'ils bénéficient ou non d'une autre aide à l'installation telle la DJA. Cette aide financière exprime un soutien des collectivités territoriales au secteur agricole.

En 2017, 21 personnes s'installant sur le Nouveau pays de Lorient en ont bénéficié. En 2018, 34 installations ont été aidées avec ce dispositif, dont la moitié sont des femmes. On observe également une forte dynamique d'installation en circuit court ces dernières années.

Sur Lorient Agglomération et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, il leur est également proposé un suivi de leur installation durant 3 ans par la Chambre d'agriculture ou le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB 56). Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient (préserver et valoriser les ressources et l'emploi). Les collectivités ont confié l'instruction des dossiers à la Chambre d'agriculture.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont issues des Chambres d'Agriculture de Bretagne, ainsi que des EPCI en charge des dossiers de demande d'aide à l'installation sur leur territoire.

La DJA correspond à la Dotation Jeune Agriculteur, une aide gérée par la Région avec 80% de fonds FEADER.

Les conditions d'éligibilité à l'aide financière par les trois collectivités territoriales sont les suivantes :

Etre candidat à la première installation en agriculture (les changements de statuts et les transferts entre époux ne sont pas éligibles)

- S'installer en tant que chef ou cheffe d'exploitation en agriculture

- Attester ne pas atteindre le plafond des aides publiques nationales de 15 000 € sur 3 ans

- Avoir réalisé un parcours à l'installation : un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) et une étude prévisionnelle à l'installation (EPI) ou plan d'entreprise

On appelle installation "hors cadre familial" toute installation d'une personne n'ayant pas de lien de parenté (plus du 3ème degré de parenté) avec le cédant. Il peut ainsi s'agir aussi bien d'un enfant d'agriculteur ou d'agricultrice ne reprenant pas la ferme familiale, que d'une personne extérieure au monde agricole.

LES EXPLOITATIONS BIO

174 FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2018

Soit 13,3% des fermes du Nouveau pays de Lorient

Au 31 décembre 2018, le bio concerne 174 exploitations soit 13,3% des fermes du territoire. La part d'exploitations bio est plus faible sur la région et en France, avec environ 10% des fermes engagées en bio en 2019. Le territoire est très dynamique, mais cela s'explique également en partie par une plus faible présence de l'agriculture sur notre territoire.

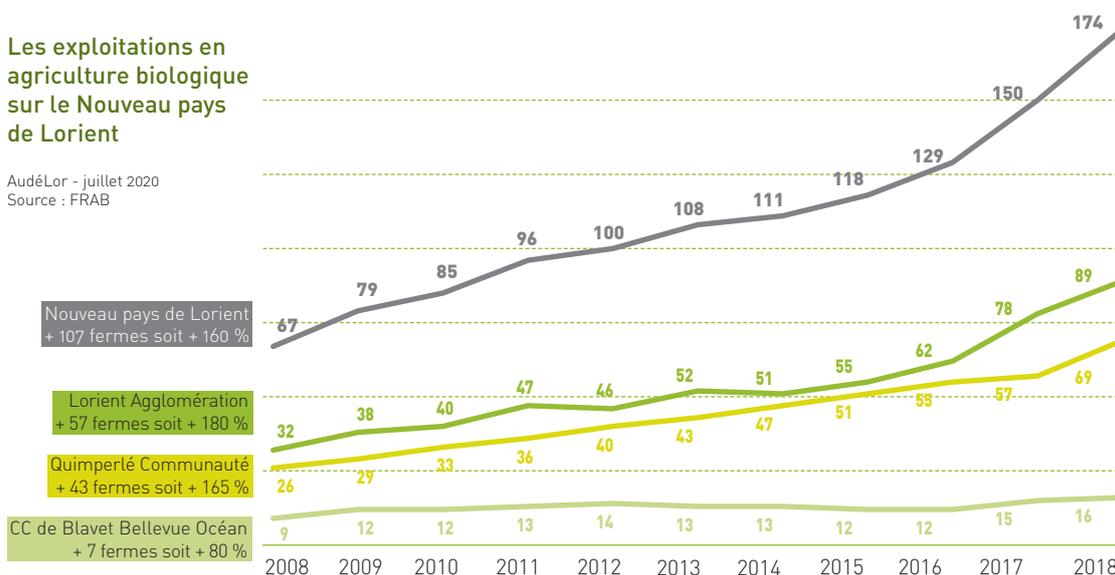
Les tendances observées ces dernières années montrent une accélération de la dynamique bio sur le Nouveau pays de Lorient, et de façon plus large sur le territoire

régional et national. En effet, le nombre d'exploitations bio a été multiplié par 2,6 en 10 ans sur le Nouveau pays de Lorient soit 107 fermes supplémentaires. Si cette dynamique est similaire sur Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté, le rythme est plus fluctuant sur Blavet Bellevue Océan.

La répartition des productions sur le Nouveau pays de Lorient est similaire à celle sur la région. Le maraîchage représente 29% des fermes bio sur le territoire pour 27% en Bretagne. La production laitière bio

Les exploitations en agriculture biologique sur le Nouveau pays de Lorient

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB



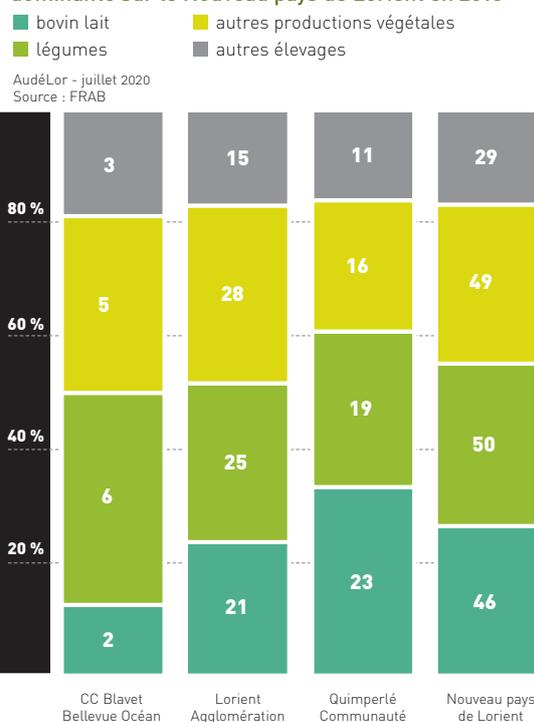
concerne 26% des exploitations bio sur notre territoire comme sur la région. La différence porte essentiellement sur les grandes cultures, qui ne représentent que 6% des exploitations bio sur le Nouveau pays de Lorient contre 18% en Bretagne. Les surfaces de céréales et oléo-protéagineux sont essentiellement situées dans des élevages, à destination de l'auto-consommation animale.

La Bretagne représente la première région française en production de légumes biologiques, mais aussi de lait et d'œufs biologiques. La Bretagne est également une des régions qui consomme le plus de produits biologiques, d'après les derniers sondages de l'Agence bio.

A l'échelle nationale, l'emploi en bio a été estimé à 2,4 UTH par exploitation bio (source INRA, Agence bio, FRAB) et 1,5 en non bio, mais cela varie beaucoup selon la production ou le circuit de commercialisation. Ainsi, quelle que soit la pratique, une ferme en maraîchage ou un élevage hors-sol emploiera en moyenne plus de personnes qu'un élevage laitier. De même, les exploitations commercialisant une partie de leur production en circuit court emploient plus de personnes.

En 2019, on estime que le secteur bio emploie directement 113 740 personnes dans les exploitations, soit +13 % par rapport à 2018. L'agriculture biologique concerne ainsi 10 % de l'emploi agricole en France. Les chiffres ne sont pas disponibles à l'échelle régionale ou sur le territoire à ce jour.

Les exploitations biologiques selon leur production dominante sur le Nouveau pays de Lorient en 2018



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes. Le nombre d'exploitations agricoles du territoire est issu du RGA de 2010, afin de conserver la cohérence avec les fiches de la FRAB, mais également pour pouvoir se comparer avec d'autres territoires.

INSTALLATIONS ET CONVERSIONS EN BIO

24 NOUVELLES FERMES EN BIO 2018

Des nouvelles fermes en lait et en maraîchage

Sur le Nouveau pays de Lorient, il y a eu en moyenne 13 nouvelles fermes par an depuis 2008. Mais le rythme d'implantation des nouvelles fermes en agriculture bio a fortement augmenté à partir de 2015 sur le Nouveau pays de Lorient, comme sur la plupart des territoires bretons. Les territoires de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté sont très dynamiques en matière de nouvelles fermes en agriculture biologique.

En 2018, on a observé 24 nouvelles fermes en agriculture biologique, et aucun arrêt de certification sur le territoire. On dénombre cependant en moyenne 3 arrêts de certification par an sur les dix dernières années.

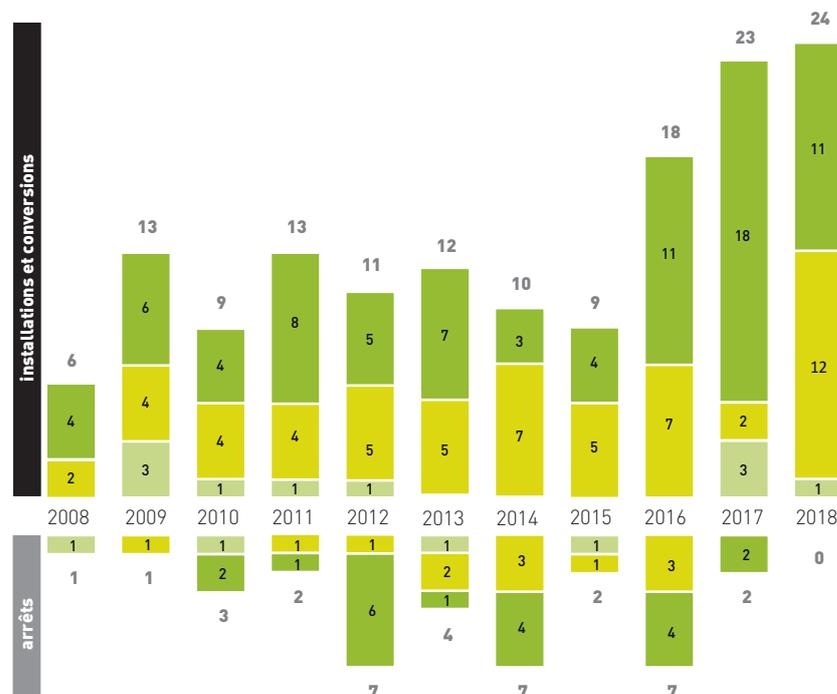
Les dynamiques sont différentes selon les productions : les nouvelles exploitations bio en bovin lait ou en grandes cultures sont majoritairement des conversions, tandis que les nouvelles fermes en maraîchage ou en élevages hors-sol sont plutôt des installations.

Un des freins majeurs à l'installation en agriculture biologique reste l'accès au foncier, comme en agriculture conventionnelle. Cet accès au foncier est difficile lors d'une installation pour des raisons financières. Mais il l'est également du fait d'une forte concurrence sur les terres agricoles disponibles, généralement au profit de l'agrandissement d'exploitations existantes.

Les arrêts et les nouvelles fermes en agriculture biologique sur le Nouveau pays de Lorient

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB

- Nouveau pays de Lorient
- Lorient Agglomération
- Quimperlé Communauté
- CC de Blavet Bellevue Océan





Les nouvelles fermes comprennent les installations et les conversions, qui ne sont pas distinguées dans ce chapitre.

Près d'une nouvelle ferme bio sur trois s'est engagée en bovin lait, tandis qu'une sur six s'est tournée vers le maraîchage en 2018 sur le Nouveau pays de Lorient.

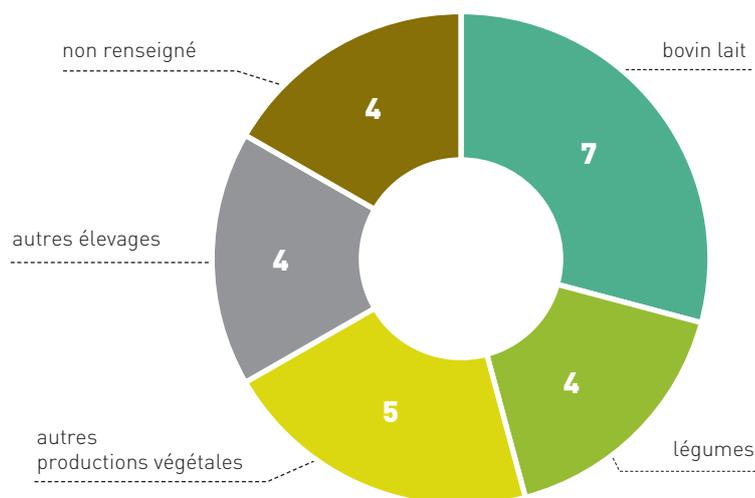
Ces installations sont portées par le maraîchage de manière historique et par la production laitière, qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Cela s'explique par la crise de 2016 avec la baisse du prix du lait conventionnel, mais il s'agit aussi d'une réponse à la demande des acheteurs. Cette forte dynamique en systèmes laitiers bio s'observe de manière générale en Bretagne, depuis 2016, tandis que l'installation en maraîchage est plus constante.

La filière laitière poursuit son adaptation aux demandes sociétales, s'appuyant sur des acteurs fortement ancrés sur le territoire avec Eurial, Lorco et la laiterie de Kerquillet. Cependant, la croissance de la production est supérieure à celle de la consommation en France : la gestion des volumes de lait bio est ainsi un enjeu pour l'instant, afin de pouvoir assurer la stabilité du marché.

Les élevages de porcs bio se développent sur le territoire avec deux nouvelles fermes en 2018, ce qui porte leur nombre à 5 sur le Nouveau pays de Lorient.

Les nouvelles fermes biologiques selon leur production dominante sur le Nouveau pays de Lorient en 2018

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes

LES SURFACES AGRICOLES BIO

PLUS DE 7000 HECTARES ENGAGÉS EN BIO EN 2018

Soit 10% de la SAU du Nouveau pays de Lorient

Les surfaces engagées en bio représentent 7006 ha en 2018, dont 22% en conversion. Entre 2008 et 2018, la SAU s'accroît en moyenne de 13% par an sur le territoire. On note cependant une accélération du rythme ces dernières années puisque la surface bio a doublé en cinq ans. Cette dynamique est similaire à l'échelle nationale et régionale, même si les parts de SAU sont plus faibles avec respectivement 8,5% et 7,6%.

Le plan bio national a fixé un objectif de 15% de la SAU en bio en 2022, ce qui représente sur notre territoire 10 386 ha. Pour arriver à cet objectif sur le Nouveau pays de Lorient, cela suppose un maintien de la dynamique de ces dernières années, avec une augmentation de 10% en moyenne par

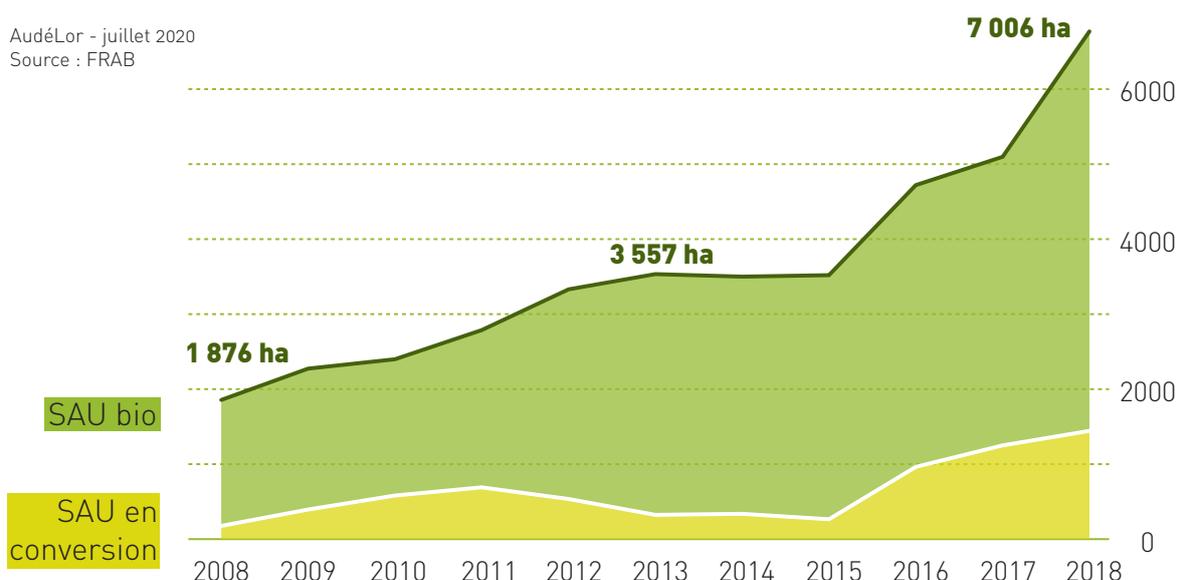
an, soit près de 850 nouveaux hectares par an consacrés au bio (installation, conversion ou agrandissement).

Les surfaces engagées en bio ont fortement augmenté sur Lorient Agglomération ces dernières années, du fait des nombreuses nouvelles fermes. En 2018, on compte 3330 hectares engagés en bio sur Lorient Agglomération soit 10,7% de la SAU de l'EPCI. Les surfaces en conversion représentent 700 ha soit 21%.

Quimperlé Communauté a également connu une belle progression des surfaces bio, avec 3282 hectares engagés en bio en 2018, soit 9,8% de sa SAU. Les surfaces en conversion couvrent 800 ha soit ¼ du total.

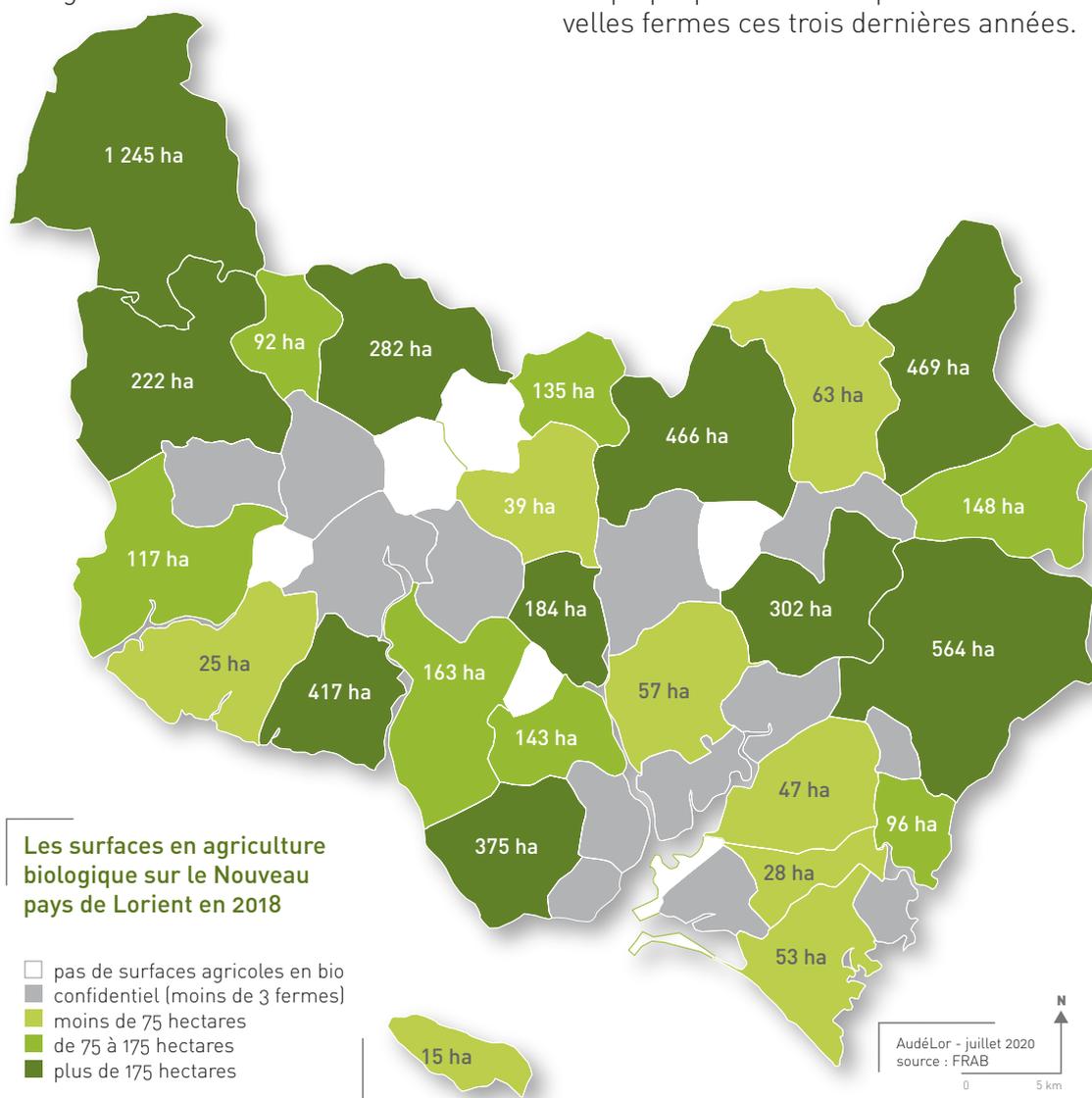
Les surfaces en agriculture biologique sur le Nouveau pays de Lorient

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB



Il faut noter que la commune de Scaër compte à elle seule plus de 1245 hectares, soit 18% des surfaces engagées en bio sur le Nouveau pays de Lorient. C'est la commune avec le plus de surfaces bio en Bretagne.

La Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan possède 394 hectares de surfaces bio en 2018, soit 8,7% de sa SAU. Les surfaces en conversion représentent 25 ha soit seulement 6% de la SAU bio. Cela s'explique par le nombre peu élevé de nouvelles fermes ces trois dernières années.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données notamment avec des enquêtes.

Les données fournies sont les données cartographiques des parcelles engagées en agriculture biologique issues du RPG 2018. Le RPG répertorie uniquement les parcelles des exploitants qui ont fait une demande d'aides PAC. Il s'agit donc de données non-complètes, qui représentent ~80% du parcellaire total engagé en agriculture biologique au niveau national. Ce taux est non uniforme et peut fortement varier selon les territoires et les cultures déclarées.

LES SURFACES AGRICOLES BIO

3/4 des surfaces bio consacrées aux herbages fourrages en 2018

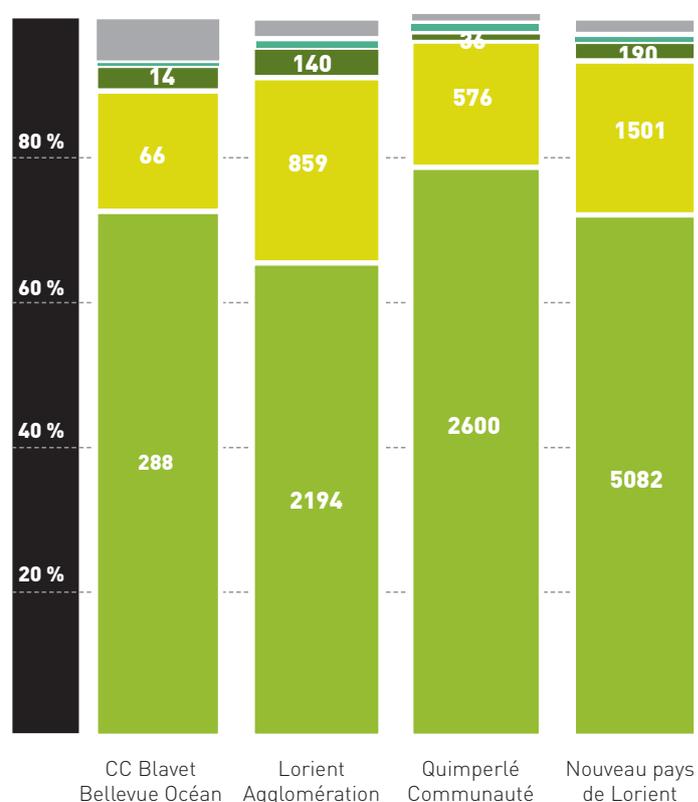
On peut voir qu'en 2018, la SAU bio est consacrée à 73% aux herbages fourrages et à 21% aux grandes cultures, alors que seulement 3% des surfaces sont consacrées au maraîchage qui représente pourtant 29% des fermes bio du territoire.

Les surfaces déclarées à la PAC en agriculture biologique représentent 5200 hectares, soit les 3/4 des surfaces engagées en bio en 2018. L'essentiel de ces surfaces déclarées à la PAC sont consacrées aux herbages et fourrages.

Les surfaces en agriculture biologique sur le Nouveau pays de Lorient en 2018

■ Herbages fourrages ■ Légumes frais ■ Grandes cultures
■ Arboriculture et fruits ■ Autres

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB

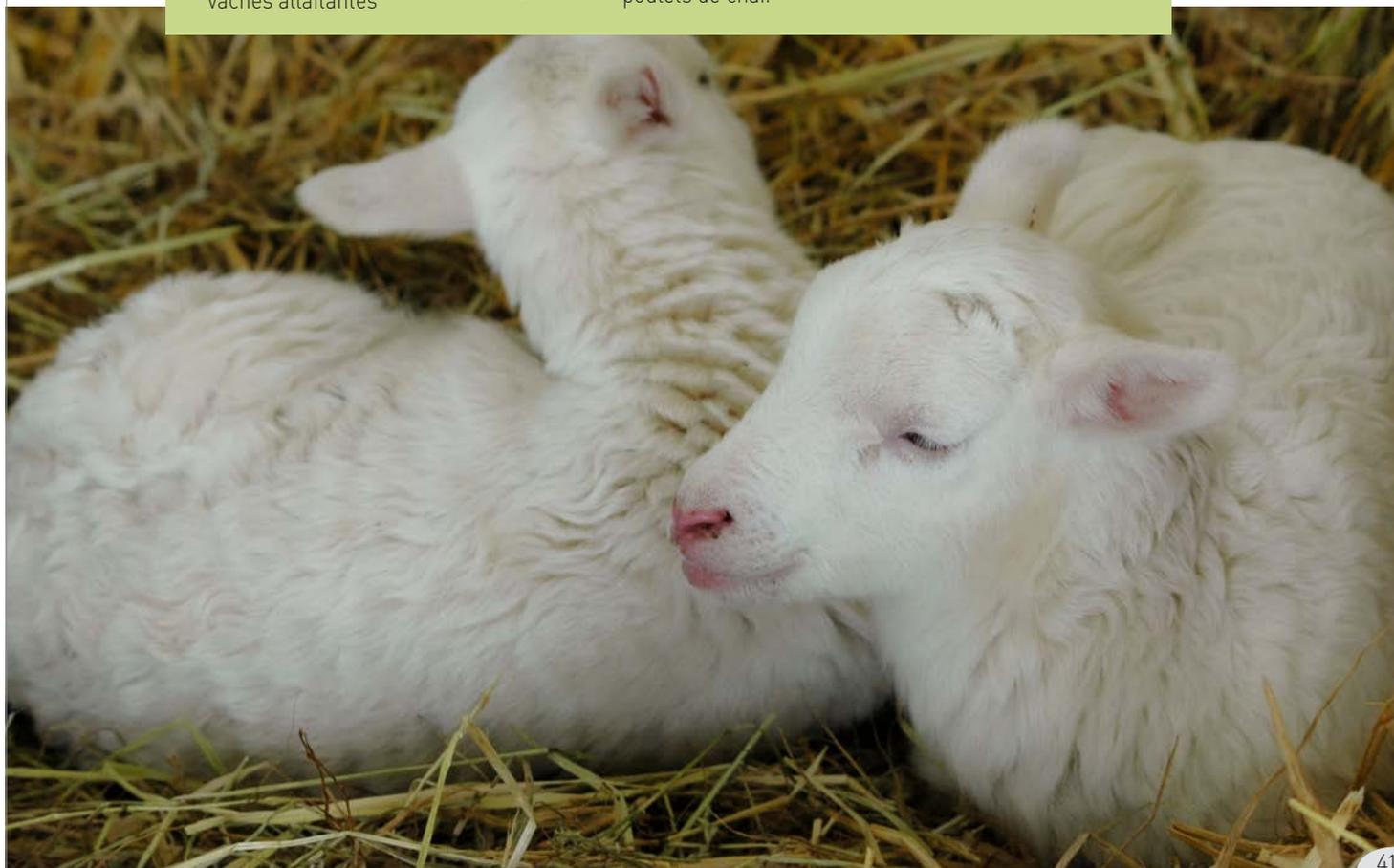
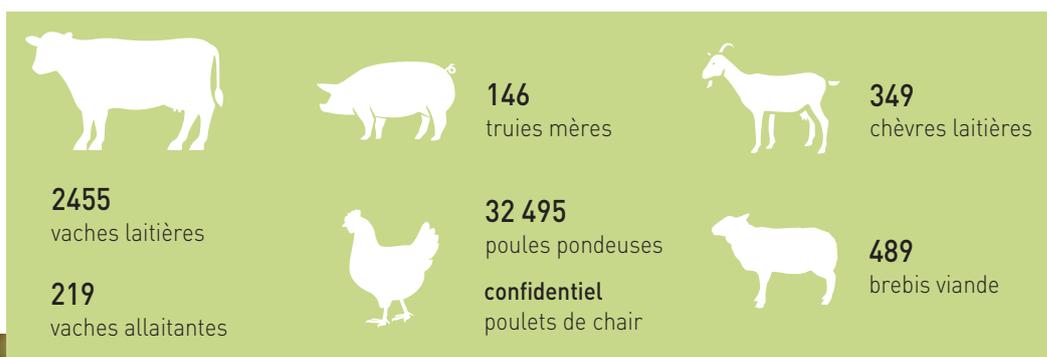


Les élevages bio du territoire recensent en moyenne 5400 poules pondeuses par exploitation. Une tendance à l'agrandissement des élevages de poules pondeuses est constatée ces dernières années. En

effet, les producteurs s'installent en bio avec des effectifs plus importants, du fait d'un besoin en volume et des opérateurs des filières longues.

Le cheptel en agriculture biologique sur le Nouveau pays de Lorient en 2018

AudéLor - juillet 2020
Source : FRAB



PRODUCTION ET CONSOMMATION LOCALE

1/4 DES EXPLOITATIONS EN CIRCUIT COURT RÉGULIER EN 2017

Une production agricole largement excédentaire

Sur le Nouveau pays de Lorient, 215 exploitations agricoles vendent régulièrement en circuit court, partiellement ou non, ce qui représente environ un quart des exploitations agricoles en 2017.

Certaines filières sont historiquement organisées en circuits longs, comme le lait en Bretagne, tandis que d'autres trouvent plus facilement leur voie dans les circuits courts, tel le maraîchage. Cependant, la production est le plus souvent partagée entre circuits courts et longs : ces deux systèmes de commercialisation sont complémentaires.

Les chambres d'agriculture de Bretagne ont estimé la part d'autoconsommation locale potentielle pour le lait, la viande de porc et les légumes : la production est largement excédentaire, quelle que soit la production. Le potentiel de consommation locale ne dépasse pas la moitié de la production locale.

Cet excédent concerne l'ensemble de la Bretagne, mais il a été accentué avec l'extension du périmètre observé à Quimperlé Communauté, en particulier en ce qui concerne la production de lait. En effet, le volume produit localement a doublé avec

l'intégration de Quimperlé Communauté. La production de légumes a quant à elle triplé, alors que le nombre d'habitants sur Quimperlé Communauté est bien plus faible que sur le SCoT du pays de Lorient. Les territoires bretons sont largement tournés vers l'export.

La crise sanitaire a mis sur le devant de la scène la question de l'autonomie et de la sécurité alimentaires. L'autonomie alimentaire d'un territoire réside dans sa capacité à produire la nourriture qui y est consommée. La spécialisation de l'agriculture et son inscription dans des circuits mondialisés rendent complexe la question de l'autonomie alimentaire d'un territoire. La capacité d'auto-provisionnement alimentaire dépend également de la présence des industries agroalimentaires, de la logistique et du niveau d'équipement en commerces de détail.

Il reste également important de conserver des liens avec d'autres territoires voire d'autres pays, afin d'être résilient en cas de nouvelles crises, sanitaires mais aussi climatiques par exemple.



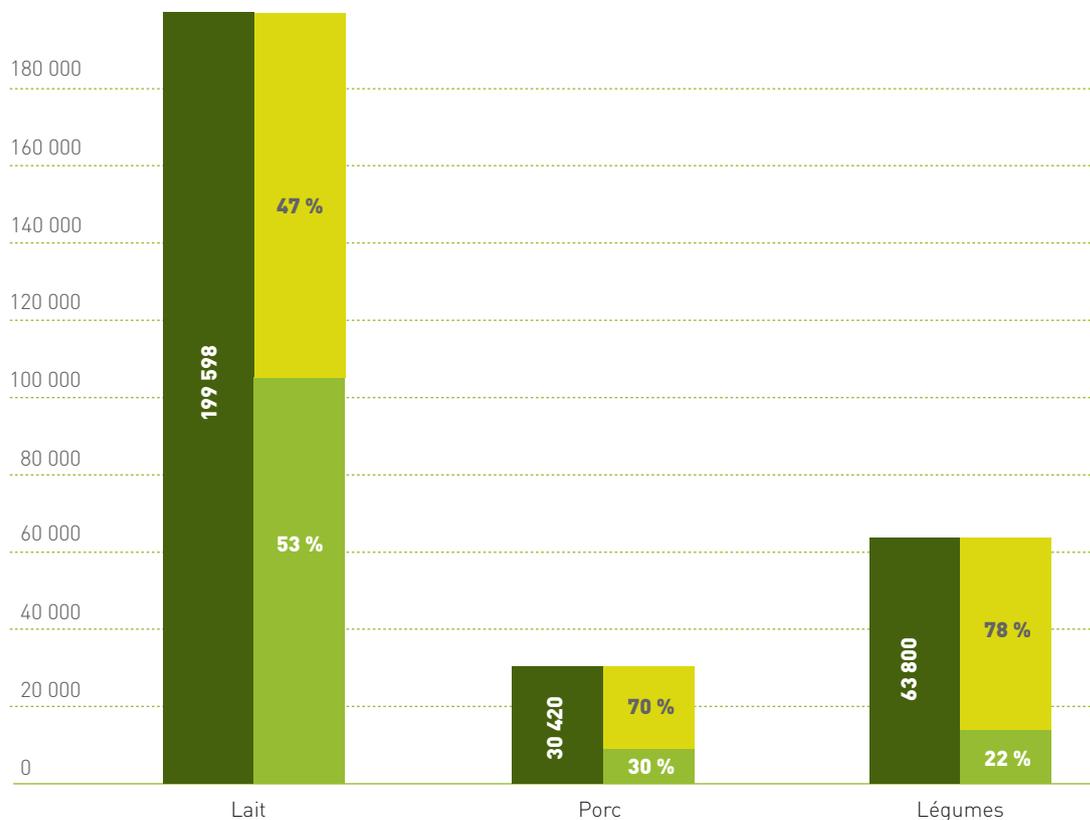
Un circuit court est un mode de vente avec au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cet intermédiaire peut être une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), un magasin de producteurs, mais aussi un supermarché ou une plateforme de commande sur internet.

Le circuit court est généralement assimilé au circuit local, mais il n'est pas nécessairement lié à une proximité géographique. Les circuits courts ne s'opposent pas aux circuits longs, et sont complémentaires sur un territoire.

Potentiel de production et de consommation locale sur le Nouveau pays de Lorient en 2017

- Estimation du volume de production locale en tonnes
- Part auto consommable localement
- Part consommable à l'extérieur

AudéLor - juillet 2020
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur la commercialisation en circuit court et le potentiel de consommation locale estimé sont issues des plaquettes de la Chambre d'Agriculture par EPCI en 2017.

LA SURFACE AGRICOLE

SAU = 44% DU NOUVEAU PAYS DE LORIENT EN 2019

Une perte de 500 ha par an en moyenne depuis 2016

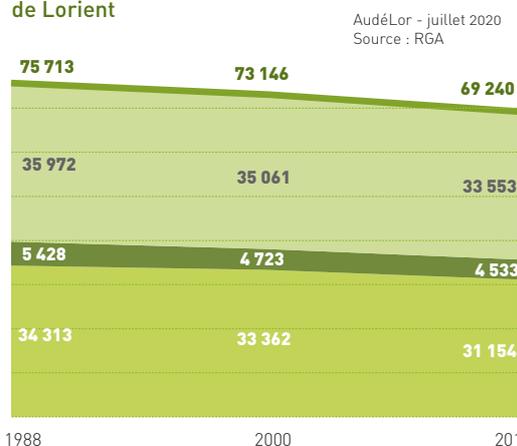
La SAU du Nouveau pays de Lorient couvre quasiment 64 000 ha en 2019, ce qui représente 44% de la superficie du territoire (déclarations MSA). Les communes du nord et de l'ouest du territoire représentent la majeure partie de cette SAU du Nouveau pays de Lorient : 13 communes consacrent notamment plus de 50% de leur superficie à l'activité agricole.

Les communes où l'agriculture occupe le moins d'espace sont des communes plus urbaines telles Quimperlé, Lanester ou encore des communes littorales (Moëlan-sur-Mer, Groix ou Riantec), mais également celles où les espaces naturels occupent une superficie importante (Guilgoumarc'h, Lanvaudan ou Sainte-Hélène), ce qui se couple parfois avec la caractéristique littorale comme à Groix. L'étalement urbain, particulièrement autour de la ville-centre Lorient, contraint le pâturage, au profit de la végétalisation des cultures.

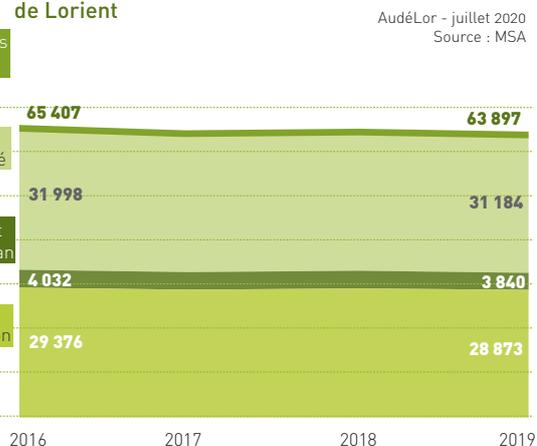
Entre 2016 et 2019, le territoire a perdu 2% de sa SAU déclarée, soit environ 500 hectares par an. Cette évolution s'inscrit dans un contexte historique de perte de la SAU : le Recensement Général Agricole (RGA) recense une perte de près de 9% de la SAU sur le territoire entre 1988 et 2010. Ainsi, le Nouveau pays de Lorient a perdu quasiment 6500 hectares de SAU sur cette période, soit environ 300 hectares par an depuis 1988, avec une accélération de ce rythme depuis les années 2000.

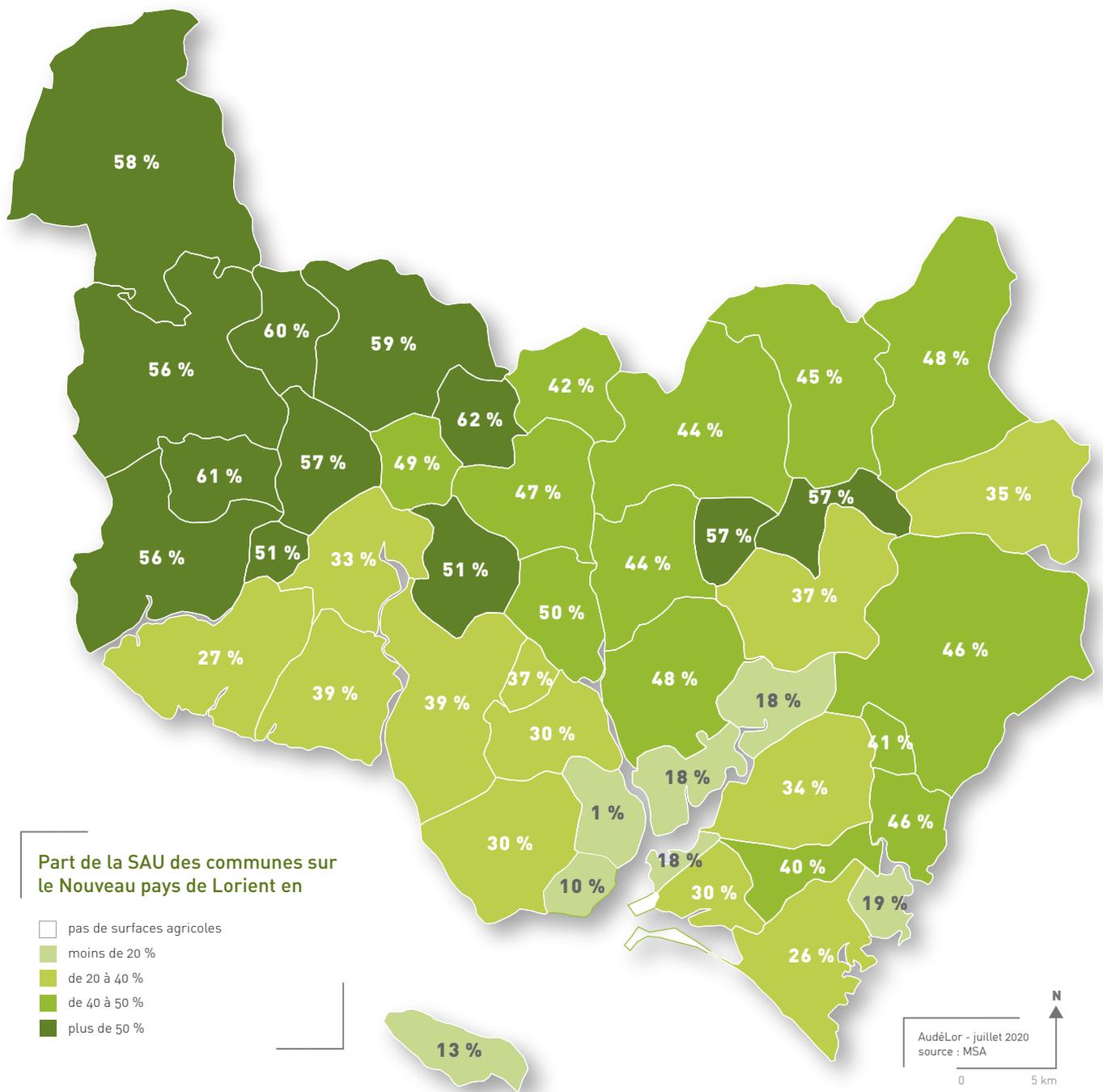
Ces baisses sont similaires sur les autres territoires, notamment en Bretagne. Cette perte de SAU est liée à plusieurs causes : l'artificialisation des surfaces pour partie, mais aussi la rétention foncière, le développement des activités de loisirs, l'enfrichement des parcelles, etc.

Surface Agricole Utile (SAU) sur le Nouveau pays de Lorient



SAU déclarée à la MSA sur le Nouveau pays de Lorient





POINT MÉTHODOLOGIQUE

Ces données de SAU sont issues des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), en séries chronologiques, ce qui permet de suivre son évolution. Le Recensement Général Agricole (RGA) est une enquête décennale, fournissant un portrait de l'économie agricole, pour l'ensemble des exploitations. Les données portent sur les cultures, l'élevage, la diversification, l'emploi, etc.

LA SURFACE AGRICOLE

PLUS DE 7 HECTARES SUR 10 CONSACRÉS À L'ALIMENTATION DU BÉTAIL

Une occupation des sols stable

En 2018, les exploitations ayant déclaré des surfaces à la PAC possèdent en moyenne 69 hectares, avec des écarts qui peuvent être importants entre des exploitations légumières ou de volailles qui peuvent être inférieures à 20 ha et des exploitations d'élevage de taille importante supérieures à 80 ha, le plus souvent soumises au régime des installations classées. La surface moyenne des exploitations en 2000 était de 38 hectares, contre 53 hectares en 2010 d'après le RGA. L'évolution des exploitations sur le territoire suit la tendance générale à l'agrandissement des structures existantes.

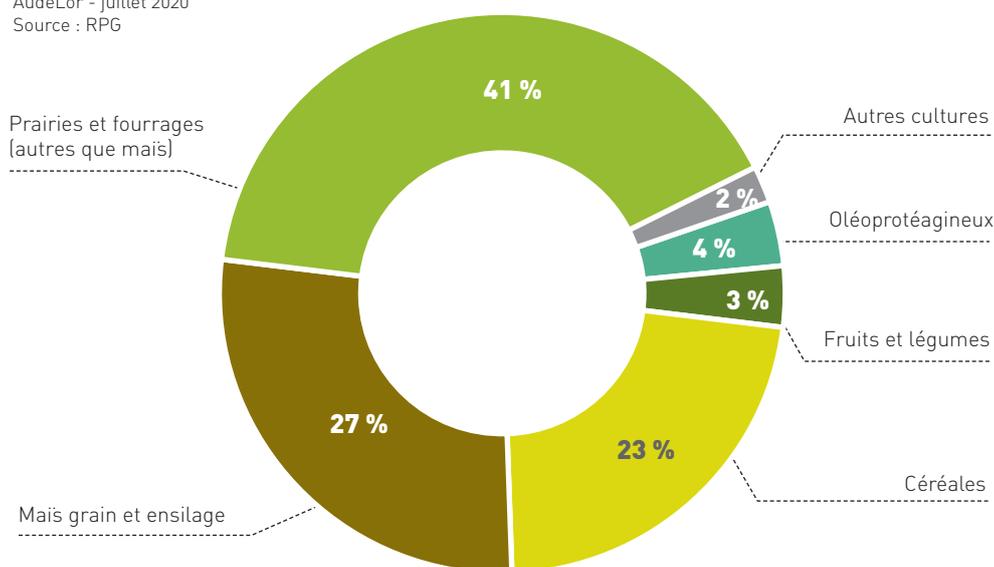
Sur le Nouveau pays de Lorient, plus de 7 hectares sur 10 sont consacrés aux prairies et fourrages, y compris le maïs grain et ensilage. Les céréales représentent près d'un

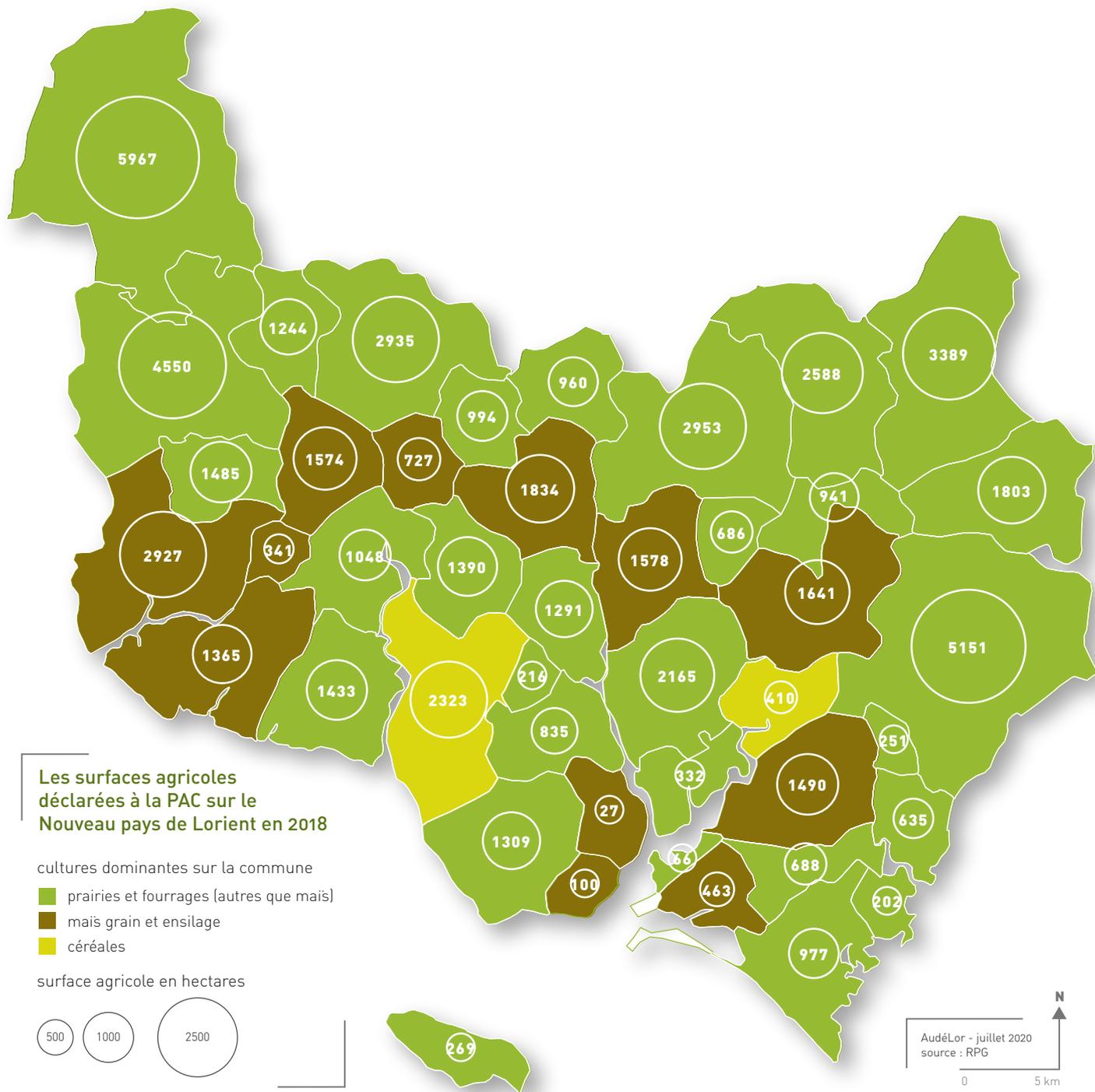
quart de la SAU déclarée à la PAC. Les surfaces fourragères (prairies, maïs, etc) dominent ainsi largement sur le territoire, ce qui est cohérent avec la dominante laitière. Cependant, le poids relatif des différentes cultures reste relativement semblable aux autres territoires bretons à proximité.

Les légumes et les oléoprotéagineux concernent chacun moins de 4% de la SAU déclarée. Cependant, toutes les fermes du territoire ne font pas de déclarations PAC, en particulier celles qui ont pour activité dominante le maraîchage.

Cultures sur le Nouveau pays de Lorient en 2018

AudéLor - juillet 2020
Source : RPG





POINT MÉTHODOLOGIQUE

Ces données de surfaces cultivées sont issues du Registre Parcellaire Graphique, le RPG. Il provient des données déclaratives des exploitants et exploitantes agricoles.

LE BOCAGE

47% DE BOCAGE MOYENNEMENT DENSE À DENSE

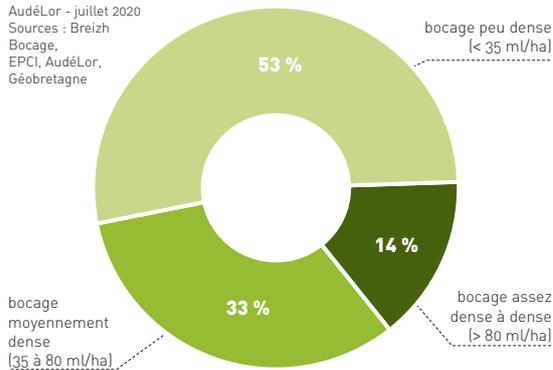
69% des haies en bon état et 40% plutôt bien connectées

Le bocage constitue un paysage rural composé de prairies, cultures, pâturages, vergers, ... encadrés par un maillage de haies constituées d'arbres et arbustes, parfois plantés sur des talus. Le Nouveau pays de Lorient recense presque 5800 km de linéaires bocagers : le territoire finistérien est en effet très bocager.

La densité bocagère est plus importante principalement sur l'ouest du territoire, mais également sur les reliefs, le long des vallées et en particulier sur la commune de Bubry, ou quelques secteurs bocagers plus isolés comme la Crozetière à Riantec ou à Ploemeur.

Densité bocagère sur le Nouveau pays de Lorient (mailles de 25 ha)

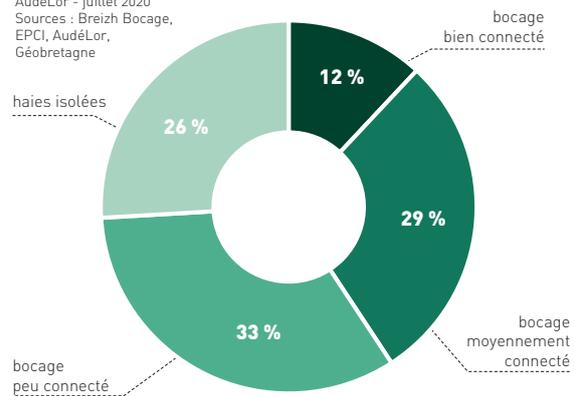
AudéLor - juillet 2020
Sources : Breizh Bocage, EPCI, AudéLor, Géobretagne



69% du linéaire bocager est en bon état sur le territoire, c'est-à-dire que les haies possèdent un bon couvert végétal, continu sur plus de 2/3 de la haie. On note cependant que le couvert des haies n'est pas renseigné sur 19% du linéaire. Si ce dernier n'est pas pris en compte, 86% des linéaires sont en bon état.

Connectivité des réseaux bocagers sur le Nouveau pays de Lorient (mailles de 25 ha)

AudéLor - juillet 2020
Sources : Breizh Bocage, EPCI, AudéLor, Géobretagne



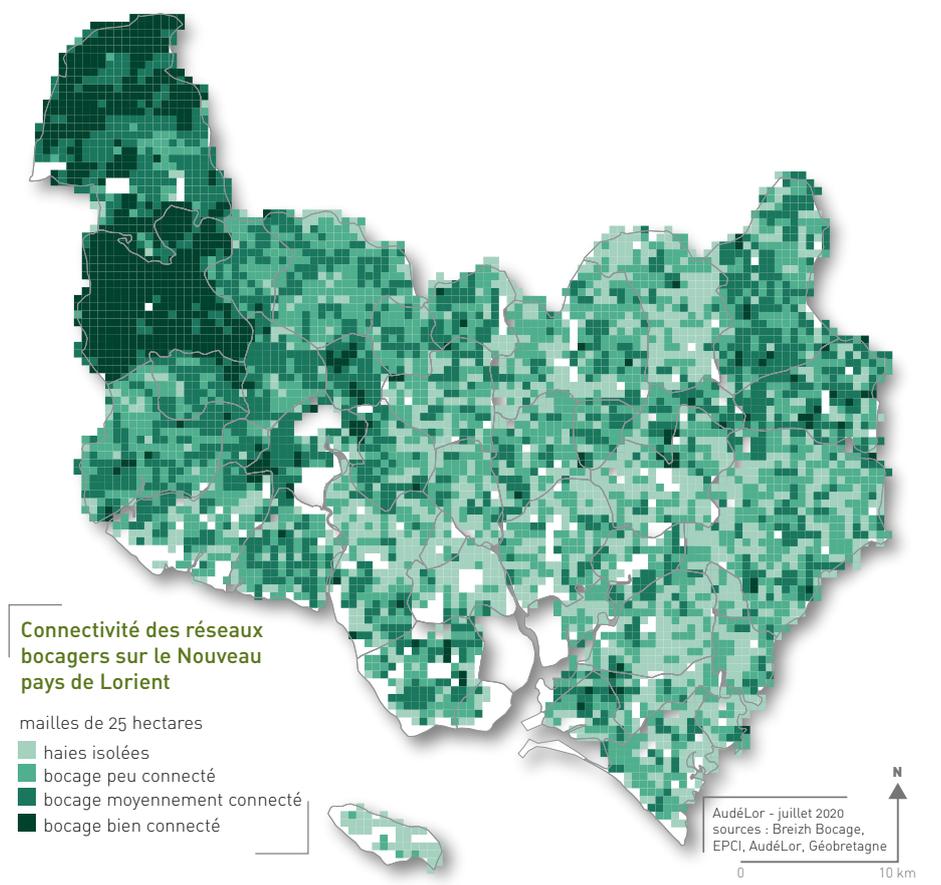
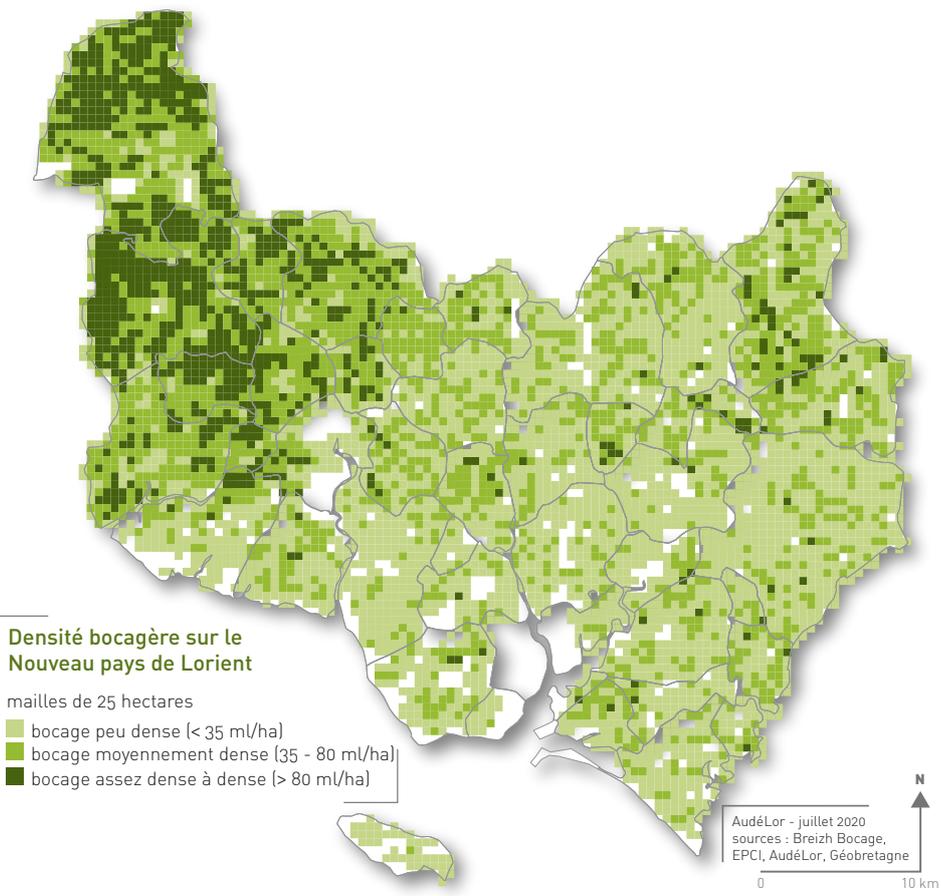
Les secteurs de bonne connexion des linéaires bocagers sont similaires à ceux de bonne densité bocagère. On retrouve cependant des poches localisées de bocage peu dense mais bien connecté, en particulier sur certaines communes littorales comme à Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët : les réseaux bocagers y sont de petite taille et isolés les uns des autres.



Les chiffres ne peuvent pas être comparés avec la publication 2019 de cet observatoire, car certaines caractéristiques n'étaient pas renseignées sur l'ensemble du Nouveau pays de Lorient.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données proviennent des remontées effectuées par les opérateurs Breizh Bocage, complétées par un inventaire en 2017 par AudéLor, selon la méthodologie régionale. Les analyses ont été réalisées sur la base d'un maillage de 25 hectares.



L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

UN SECTEUR À LA FOIS VULNÉRABLE ET LEVIER D' ACTIONS

Des actions en cours et à venir

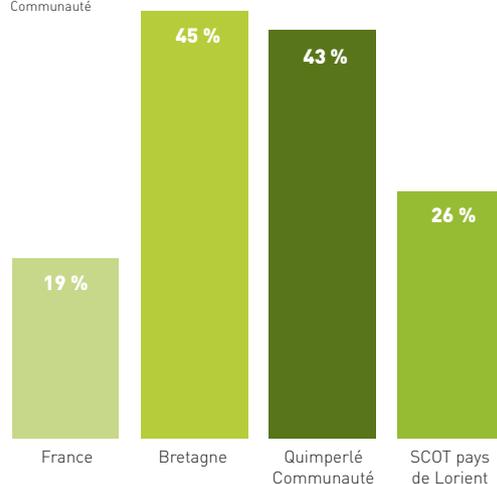
L'agriculture est pleinement concernée par les enjeux et défis air/énergie/climat auxquels est confronté le Nouveau pays de Lorient, en termes de consommation d'énergie, d'émissions directes de gaz à effet de serre (GES), mais aussi de développement des énergies renouvelables.

En effet, l'agriculture et plus particulièrement l'élevage sont la principale source des émissions non énergétiques des GES (méthane et de protoxyde d'azote). Les premières causes d'émissions de l'élevage sont la fermentation entérique et la gestion des effluents d'élevage. Le Nouveau pays de Lorient, et plus largement la Bretagne, est un territoire encore agricole, où l'élevage tient une place majeure.

La consommation d'énergie par l'agriculture reste en revanche assez faible, et est représentée pour moitié par les bâtiments d'élevage, le reste se répartissant entre les engins agricoles et les serres.

Part des émissions de GES par secteur agricole sur le Nouveau pays de Lorient

AudéLor - juillet 2020
Sources : SCoT pays de Lorient, PCAET Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté



Les conséquences sur l'agriculture

Les facteurs agroclimatiques vont être modifiés : température, précipitations, etc, mais également avec des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, fortes pluies, tempêtes, etc). Ces changements climatiques vont entraîner une nécessaire adaptation de l'agriculture à ces facteurs de pression supplémentaires sur l'activité.

Des projections à partir des données climatiques de la station de Rennes ont notamment mis en évidence :

- une avancée de la date de récolte
- une réduction des accidents liés aux gels
- une augmentation du manque d'eau, particulièrement au printemps et à l'été
- la multiplication des épisodes de sécheresses et l'intensification des épisodes caniculaires

Les Chambres d'Agriculture de Bretagne ont également extrapolé les données de Météo France sur les territoires bretons : il a été estimé qu'il y aurait en moyenne 16 jours supplémentaires à plus de 25°C sur le territoire d'ici 2050 (+ 37 jours en 2100).

L'agriculture est un secteur d'activité particulièrement exposé au changement climatique, tout en étant également en capacité d'en réduire les impacts (capacité de stockage du carbone dans les sols, production d'énergies renouvelables, etc).

Plan Climat Air Énergie Territorial

Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté ont réalisé des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), avec notamment un volet sur l'agriculture qui comporte des actions clés sur ce secteur économique :

- couverture, réduction du travail des sols
- augmentation du pâturage et plantation de haies
- réorganisation parcellaire des exploitations
- augmentation du bio et local dans les commandes publiques
- meilleure gestion et stockage des effluents d'élevage
- baisse des consommations énergétiques, notamment par la rénovation des bâtiments d'élevage
- développement des énergies renouvelables du secteur agricole, etc

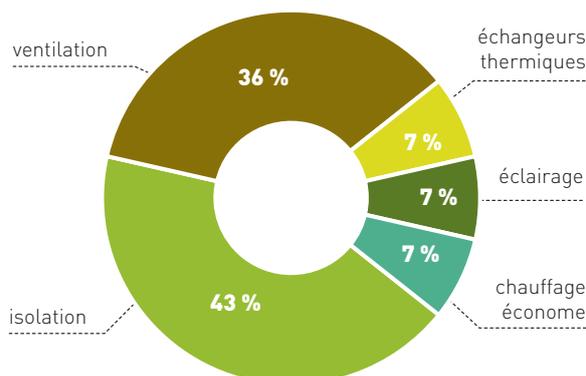


Entre 2015 et 2017, 93 exploitations ont bénéficié d'un Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA) visant à soutenir le développement et la rénovation des bâtiments d'élevage. 14 exploitations ont ensuite engagé des travaux de rénovation énergétique, essentiellement sur l'isolation et la ventilation. Il s'agit de trois élevages porcins et onze élevages de volailles.

Le plan Écoénergie Lait vise à aider les éleveurs bovins à s'équiper pour économiser

Travaux de rénovation énergétique des bâtiments d'élevage sur le Nouveau pays de Lorient entre 2015 et 2017

AudéLor - juillet 2020
Sources : Chambres d'agriculture de Bretagne, DRAAF



l'électricité : entre 2009 et 2017, 56 exploitations en ont bénéficié et se sont équipées de pré-refroidisseurs (77%) et de récupérateurs de chaleur (23%) au niveau du tank à lait.

Les chaudières bois se développent chez les éleveurs de porcs, de veaux et de volailles ainsi que dans quelques serres et ateliers de transformation. Depuis les années 2000, 5 chaufferies ont été installées sur le territoire, dont 4 sur Quimperlé Communauté. Elles représentent une consommation de 291 tonnes de bois par an et produisent 1530 MWh/an.



En 2019, 16 installations photovoltaïques agricoles de plus de 36 kWc ont été recensées sur le Nouveau pays de Lorient, pour une puissance installée de 1545 kWc. Elles ont produit 1897 MWh en 2019, ce qui correspond environ à la consommation annuelle électrique hors chauffage de 730 ménages sur le territoire. Il existe probablement quelques installations photovoltaïques agricoles de moins de 36 kWc mais les données ne permettent pas de les distinguer pour le moment.



Une seule unité de méthanisation est en fonctionnement sur le territoire, à Arzano, et produit 1200 MWh/an depuis 2015. Des projets sont également en cours sur Quimperlé Communauté et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan.



106 exploitations en bovin lait ont déjà volontairement réalisé des diagnostics sur les GES, à la fois en termes d'émissions et de leviers d'action pour diminuer les émissions d'une part, et augmenter le stockage carbone d'autre part.



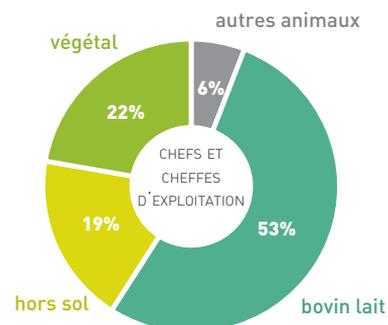
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont issues des diagnostics réalisés dans le SCOT du pays de Lorient et dans les PCAET de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté. Les chiffres concernant les énergies renouvelables proviennent des plaquettes des Chambres d'Agriculture de Bretagne, réalisées en 2018. La production photovoltaïque a été identifiée par l'observatoire de l'énergie d'AudéLor (source ODRÉ, observatoire des distributeurs et des réseaux d'électricité).

CHIFFRE CLÉS

L'agriculture sur les EPCI du Nouveau pays de Lorient en 2019

* chefs et cheffes d'exploitation de 56 ans et plus



QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ



401 EXPLOITATIONS AGRICOLES
- 66 EN 10 ANS SOIT - 14 %



857 EMPLOIS AGRICOLES DIRECTS
SOIT 5,0 % DES EMPLOIS DE L'EPCI

180 DÉPARTS POTENTIELS D'ICI 5 ANS*



13 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES
DONT 8 DE PLUS DE 50 EMPLOIS SALARIÉS

2 441 EMPLOIS SALARIÉS AGRO-ALIMENTAIRES
SOIT 23 % DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DE L'EPCI



12,7 % EXPLOITATIONS AGRICOLES EN BIO
3 282 HECTARES EN BIO SOIT 9,8 % SAU



15 % DES EXPLOITATIONS COMMERCIALISENT
RÉGULIÈREMENT EN CIRCUIT COURT



31 200 DE SURFACES AGRICOLES DÉCLARÉES
À LA MSA SOIT 51 % DE L'EPCI

LORIENT AGGLOMÉRATION



459 EXPLOITATIONS AGRICOLES
- 91 EN 10 ANS SOIT - 17 %



892 EMPLOIS AGRICOLES DIRECTS
SOIT 1,1 % DES EMPLOIS DE L'EPCI

184 DÉPARTS POTENTIELS D'ICI 5 ANS*



32 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES
DONT 12 DE PLUS DE 50 EMPLOIS SALARIÉS

2 016 EMPLOIS SALARIÉS AGRO-ALIMENTAIRES
SOIT 4 % DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DE L'EPCI



13,6 % EXPLOITATIONS AGRICOLES EN BIO
3 330 HECTARES EN BIO SOIT 10,7 % SAU



1/4 DES EXPLOITATIONS COMMERCIALISENT
RÉGULIÈREMENT EN CIRCUIT COURT



28 900 DE SURFACES AGRICOLES DÉCLARÉES
À LA MSA SOIT 39 % DE L'EPCI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAVET BELLEVUE OcéAN



69 EXPLOITATIONS AGRICOLES
- 18 EN 10 ANS SOIT - 21 %



189 EMPLOIS AGRICOLES DIRECTS
SOIT 4,0 % DES EMPLOIS DE L'EPCI

27 DÉPARTS POTENTIELS D'ICI 5 ANS*



6 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES
DONT 4 DE PLUS DE 50 EMPLOIS SALARIÉS

1 178 EMPLOIS SALARIÉS AGRO-ALIMENTAIRES
SOIT 35% DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DE L'EPCI



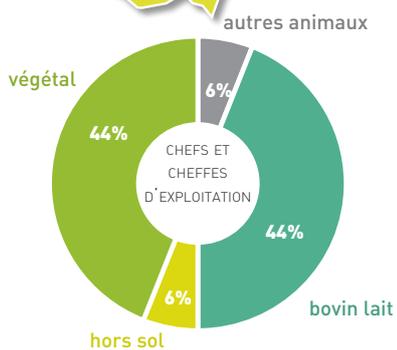
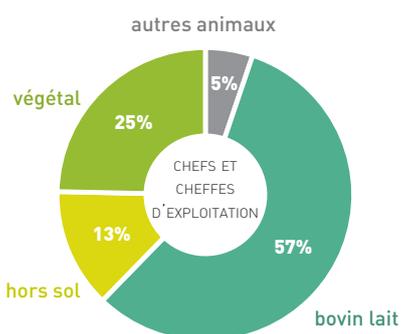
15,2 % EXPLOITATIONS AGRICOLES EN BIO
394 HECTARES EN BIO SOIT 8,7 % SAU



1/2 DES EXPLOITATIONS COMMERCIALISENT
RÉGULIÈREMENT EN CIRCUIT COURT



3 840 DE SURFACES AGRICOLES DÉCLARÉES
À LA MSA SOIT 33 % DE L'EPCI



AudéLor - juillet 2020
sources : MSA, ACOSS, FRAB

0 5 km

BIBLIOGRAPHIE

- Agriculture et Agroalimentaire de Bretagne en Clair, analyses et perspectives – édition 2020, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- La Revue de l'Observatoire des IAA, n°137 – avril 2020, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- La Revue de l'Observatoire des IAA, n°136 – février 2020, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- La Revue de l'Observatoire des IAA, n°135 – octobre 2019, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Diagnostic agricole sur Quimperlé Communauté, réalisé dans le cadre du PLUi – mars 2019, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Diagnostic agricole du pays de Quimperlé – mars 2016, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Diagnostic de l'agriculture biologique de Quimperlé Communauté – février 2016, Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère
- Profils agricoles des EPCI de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan – édition 2019, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Profils énergie-climat des EPCI de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan – édition 2018, Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Notes de veille économique n°5, 6, 7 et 8. Covid-19 : impacts sur l'économie du Nouveau pays de Lorient – AudéLor, avril, mai et juillet 2020
- Marché du travail et difficultés de recrutement dans le Nouveau pays de Lorient, n°135 – AudéLor, janvier 2020
- Plan Climat Air Énergie de Lorient Agglomération – Lorient Agglomération, décembre 2019
- Plan Climat Air Énergie de Quimperlé Communauté – Quimperlé Communauté, février 2020



AudÉLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



Pour télécharger
les communications
d'AudÉLor : www.audelor.com

